

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 58

MONTRÉAL, LE MARDI 18 MARS 1997

88 c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le dernier référendum?

Les souverainistes ne peuvent pas, comme le suggérait Pierre Bourgault, samedi, décréter que le prochain référendum sera le dernier. Personne ne les croirait de toute manière. Et on ne peut pas engager les générations futures.

C'est vrai que la tentation est forte de souhaiter que les Québécois se branchent une fois pour toutes: soit ils font le grand saut de l'indépendance du Québec, soit ils restent dans la fédération canadienne et acceptent d'y jouer le jeu selon les règles établies par la majorité, donc par le reste du Canada. Sauf que la vie est plus compliquée.

Samedi, le polémiste Pierre Bourgault, l'un des fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) dans les années soixante, a proposé qu'au prochain référendum, le mouvement souverainiste annonce que ce serait le dernier. Il suggère de mettre le couteau sur la gorge des Québécois et de leur dire que s'ils votent NON, ils assumeront pour de bon leur choix. Les souverainistes, pour leur part, auraient «livré leur dernière bataille», écrit-il, et «rentrent chez eux».

En entrevue au *Devoir*, au début du mois, la candidate à la direction du Bloc, Pierrette Venne, avait tenu des propos similaires. Elle suggérait, si le NON l'emportait, de mettre en veilleuse la souveraineté, l'oublier un long moment et consacrer tout l'effort à la reconstruction de l'économie.

Le ministre Jacques Brassard a eu tôt fait de donner du poids à la réflexion de Bourgault, samedi matin. Il faudrait examiner ça, dit-il sans trop réfléchir. Avec bon sens, il soutient qu'on «ne peut pas faire croire aux Québécois qu'on est dans un processus interminable de référendums à répétition». Sauf qu'on ne peut pas leur faire croire non plus que, du jour au lendemain, une option appuyée encore aujourd'hui par la moitié de la population québécoise peut, par la seule volonté d'une poignée de politiciens, être mise au rancart.

Même le fédéraliste Daniel Johnson s'était dissocié d'une résolution adoptée par le Parti libéral en septembre dernier voulant qu'il n'y ait «jamais plus» de référendum sur la souveraineté au Québec. On ne peut jamais dire jamais. Comme disait Robert Bourassa, la souveraineté, il vaut mieux la garder dans sa manche.

En 1995 l'ancien chef péquiste Jacques Parizeau avait ouvert officiellement la campagne référendaire par une allocution télévisée dans laquelle, justement, il prévenait le Québec que ce référendum du 30 octobre pourrait bien être «notre dernier rendez-vous collectif». Le Québec avait eu sa chance en 1980, une deuxième 15 ans plus tard. «Ce n'est pas donné à tous les peuples, une seconde chance», disait-il.

Comme disait Robert Bourassa, la souveraineté, il vaut mieux la garder dans sa manche

voix de l'affirmation nationale du Québec au sein du Canada. Il n'a pas duré deux ans.

Sitôt les circonstances favorables, les souverainistes l'ont expulsé du pouvoir et ont repris, avec Parizeau, les rênes du PQ. La souveraineté ne faisait pas 30% dans les sondages à cette époque. Combien d'analystes disaient cette option moribonde. Et pourtant... Vous connaissez la suite.

Lors du prochain référendum, peut-être autour de l'an 2000, une poignée de politiciens ou d'activistes pourraient bien dire que celui-là est le dernier. Ce serait sans doute une manière de dramatiser l'enjeu du scrutin.

D'aucuns au sein du mouvement souverainiste croient que les chances de gagner un référendum sur la souveraineté baissent avec le temps. Dans un article publié dans le *Devoir* le 30 août 1995, l'ancien diplomate Jean-Marc Léger évoquait ce risque en soutenant que, «dans 15 ou 20 ans, le Québec n'aura plus la possibilité, les moyens ni même l'envie de s'interroger sur son statut politique et sur son avenir».

M. Léger évoquait la diminution du nombre de francophones à Montréal, la chute de la natalité, la démobilisation dans le combat pour le français et la fragilité économique d'un nombre croissant de Québécois en proie au doute.

Mais les paroles de ceux qui promettraient de mettre fin au suspense dans le cas d'un troisième rejet de la souveraineté en 20 ans, n'engageraient qu'eux-mêmes.

En fait, tant que les souverainistes seront assez nombreux et engagés politiquement pour faire élire un gouvernement qui promettrait de tenir un référendum, il y en aura. Et on peut certes penser que tant que les Québécois n'auront pas senti qu'ils sont reconnus pour ce qu'ils sont au sein du Canada, la souveraineté apparaîtra pour un grand nombre d'entre eux, comme une solution qu'ils chercheront à mettre en œuvre.

POLITIQUE

Yvon Charbonneau fait le saut au fédéral, page A 4



LE MONDE

Le Zaïre vit déjà dans l'après-Mobutu, page A 5



LES ACTUALITÉS

Réforme policière: l'UMRCQ renonce aux poursuites, page A 2

Obsession déficit zéro

Québec ne déclenchera pas d'élections sur le dos des employés de l'État, dit Bernard Landry

LE DEVOIR

S'il n'en tient qu'à Bernard Landry, Québec ne déclenchera pas d'élections en cas d'impasse dans les négociations du secteur public. En entrevue au *Devoir*, le ministre des Finances a plutôt réitéré hier l'objectif premier du gouvernement qui «n'est pas de rouvrir les conventions collectives mais d'assainir les finances publiques».

Et, ajoute-t-il, pour éviter une décote sur les marchés financiers, son gouvernement doit atteindre le déficit zéro à tout prix en se dirigeant vers la «plus difficile mais dernière»

année financière du genre avant la tenue d'un autre référendum. Cela ne l'empêche aucunement de déborder d'optimisme quant aux effets positifs d'un vote favorable à la souveraineté sur les finances de l'État.

«Si on avait gagné le référendum, ce que nous croyions faire, Jacques Parizeau pensait gagner le référendum et nous le pensions avec lui, on n'aurait pas eu de difficultés avec le plancher d'emplois, on aurait manqué d'employés. On aurait eu de l'argent pour les payer tant et plus. Le Québec ne serait pas capable d'inventer dans les trois ou quatre années de la souveraineté suffisamment de programmes de dépenses

pour dépenser tous ses revenus.»

C'est pour cette raison que son gouvernement, sous Jacques Parizeau, a signé les conventions collectives pré-référendaires, en pensant qu'en 1995, le OUI l'emporterait au référendum. Il n'est pas pour autant question de préci-

VOIR PAGE A 8: LANDRY

Lire aussi en page A 4

Landry presse Duhaime de se rallier

Le dos large



LES PATIENTS de l'hôpital L.-H. Lafontaine ont le dos large, puisque 59 d'entre eux devaient tuer le temps hier dans les corridors exigus de l'urgence de cet hôpital psychiatrique, confronté à de graves problèmes d'engorgement. C'est que l'ouverture de nouvelles ressources pour les patients psychiatriques dans la communauté ne se fait pas au même rythme que celui, effréné, des fermetures de lits décrétées par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal. Lire notre reportage, page A 3.

POLITIQUE

Secteur public: des progrès à la table de négociation

Lire notre reportage, page A 4

Duceppe écarte Gauthier

Suzanne Tremblay devient leader parlementaire du Bloc

«On m'a dit merci beaucoup et on m'a donné un nouveau bureau.» C'est ainsi que Michel Gauthier, le chef sortant du Bloc québécois, a résumé le traitement que lui a réservé son successeur Gilles Duceppe après une première journée passée à la tête de l'opposition officielle.

Comme promis, M. Gauthier était à Ottawa hier matin pour offrir ses services à son chef et l'aider à faire la transition. Il est ressorti du bureau de M. Duceppe 30 minutes plus tard, sans responsabilité particulière et surtout, sans le titre de leader parlementaire, le seul qu'il chérissait.

«C'est le privilège d'un chef d'organiser son équipe comme il veut», a d'abord commenté le député de Roberval. Mais il ne pouvait cacher sa déception.

«Franchement, je croyais être encore utile compte tenu de l'expérience que j'avais acquise. Je suis personnellement déçu de ça, mais je reconnais à M. Duceppe l'entière capacité de décider. [...] Ça me fait de la peine, oui, beaucoup mais je n'en garde pas d'amertume», a-t-il poursuivi.

M. Duceppe, qui a été élu samedi chef du Bloc québécois, a soutenu qu'écarté M. Gauthier au profit de la députée de Rimouski-Témiscouata, Suzanne Tremblay, avait été une «décision difficile».

«Je trouvais important de nommer une personne qui a les compétences pour le faire et qui est une femme», a-t-il dit pour justifier son choix. «Je voulais donner un signe clair, net et précis. La whip en chef est une femme et la leader parlementaire est une femme et je mettrai tous mes efforts à susciter des candidatures féminines dans les circonscriptions qui s'ouvrent ou qui sont ouvertes.»

Le peu de place faite aux femmes au sein du Bloc fut un des enjeux de la campagne au leadership. Malgré cela,



«On m'a dit merci beaucoup et on m'a donné un nouveau bureau», dit Gauthier

VOIR PAGE A 8: DUCEPPE

Lelouch en repérage à Montréal

LE DEVOIR

Des lunettes, un visage en lame de couteau, les cheveux un peu plus grisonnants à chacun de ses passages au Québec, mais toujours grand parleur (et incurable optimiste), voici donc Claude Lelouch de retour à Montréal. Sorti de l'expérience Tapie, si ce n'est indemne, du moins encore debout. Pendant que sa vedette d'hier croupit en prison, l'homme à la caméra tourbillonnante est déjà ailleurs, dans le prochain film pour lequel il s'agit en repérages et en auditions sur nos terres.

L'aventure qui l'aspire s'intitule *Après tout... et même plus*, film dont le tiers au moins (la majeure partie) se déroulera au Québec. Quant à Lelouch, il se dit à 60 ans amusé comme à l'heure d'une première œuvre, ayant l'impression d'explorer grâce à elle de nouvelles avenues.

En fin de semaine, on l'a vu à une partie de hockey (match nul) au Centre Molson, tournant pour ses repérages. Il a fait beaucoup d'auditions avec des acteurs québécois, pour cinq rôles importants. En mai, on saura qui sont les élus, mais Lelouch se dit vraiment impressionné par la qualité de leur interprétation. Le cinéaste français a

Le tiers de son prochain film se déroulera au Québec

VOIR PAGE A 8: LELOUCH

Le cancre du multimédia

La France a décidé de brancher ses écoles à Internet d'ici l'an 2000. Cela suffira-t-il pour passer de la culture du Minitel à celle des inforoutes?

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«Qu'est-ce que la souris?», demande l'homme incrédule devant l'écran. Une question parfaitement lé-

gitime comme pourrait en poser n'importe quel néophyte de l'informatique. Sauf que celui qui la posait ce jour-là, sous l'œil indiscret des caméras, n'était pas n'importe qui. Il était même président de la République française!

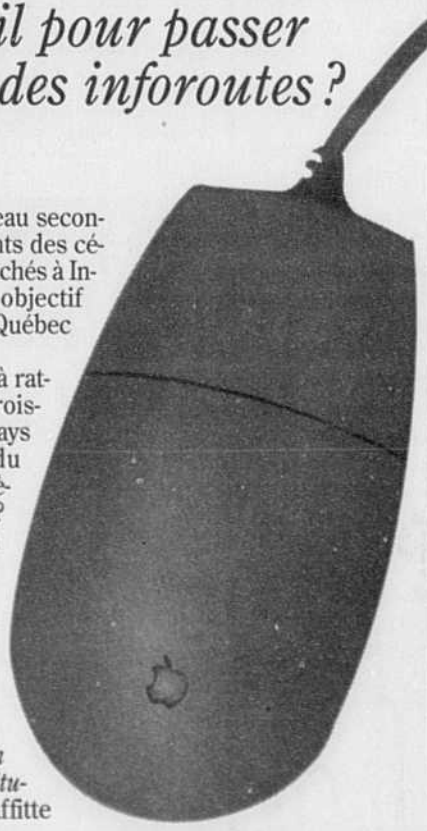
Cet incident survenu l'an dernier n'a pas fini d'alimenter la chronique des humoristes et des caricaturistes. Est-ce pour montrer qu'il avait suivi des cours de rattrapage que le même Jacques Chirac annonçait au début de la semaine dernière

40% des familles nord-américaines sont équipées d'ordinateurs, contre 15% en France

que tous les collèges (niveau secondaire) et lycées (équivalents des cégeps) du pays seraient branchés à Internet d'ici l'an 2000? Un objectif qui devrait être atteint au Québec dès l'an prochain.

Cela suffira-t-il à rattraper le retard croissant qu'accuse le pays du TGV et du Concorde en matière d'experts? Les informateurs en doutent.

«Les formules nuancées ou les expressions diplomatiques ne me paraissent pas de mise. Il faut crier et être brutal, quand on a mal pour son pays et sa culture.» Le sénateur Pierre Lafitte



VOIR PAGE A 8: CANCRE

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Max: 1 Min: -13
Québec Ensoleillé. Max: 4 Min: -15
Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 6 Idées A 7
Annonces B 6 Le monde A 5
Avis publics .. B 4 Les sports B 5
Bourse B 2 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés .. B 6
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7



LES ACTUALITÉS

Nouvel ouvrage sur Robert Bourassa

L'homme derrière le politicien

Les éditions Pierre Tisseyre ont lancé hier un ouvrage consacré à l'ex-premier ministre du Québec Robert Bourassa.

L'ouvrage a pour titre Robert Bourassa, Tel que je l'ai connu. Luc Bertrand, un ami et ex-attaché politique de M. Bourassa, en est l'auteur.

«Il ne s'agit pas d'une biographie, ni d'un essai politique ou d'une étude savante sur les années Bourassa. Il s'agit tout simplement du témoignage d'un ami. J'y relate simplement les souvenirs de mes échanges avec M. Bourassa», a expliqué récemment Luc Bertrand au cours d'un entretien au Devoir.

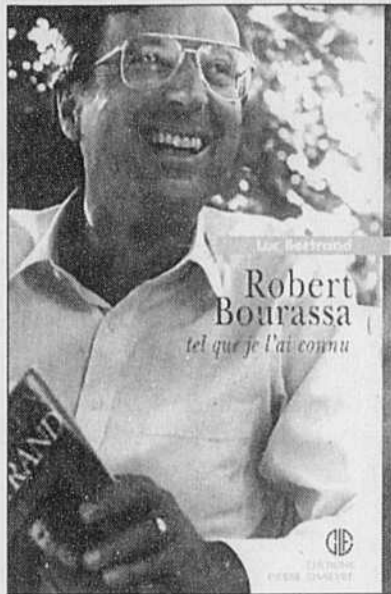
«Ironiquement, plusieurs personnes n'ont découvert qu'après sa mort toutes les qualités humaines de M. Bourassa.»

Le jeune homme de 36 ans a œuvré pendant plus de cinq ans, de 1988 à 1994, au cabinet de M. Bourassa à titre d'attaché politique. Luc Bertrand ne faisait pas partie des proches conseillers du premier ministre. Sa fonction consistait principalement à rédiger des discours. Il gagne aujourd'hui sa vie à titre de rédacteur à la pige. Il a publié diverses biographies, dont celle du comédien René Caron.

«Mon amitié avec M. Bourassa remonte à 1977. À ce moment-là, M. Bourassa entreprenait sa traversée du désert. Il venait d'être chassé du pouvoir et les mots d'appui se faisaient rares. J'étais alors un militant des Jeunes libéraux. J'ai écrit un mot à M. Bourassa pour l'encourager. Il ne l'a jamais oublié. Nous nous sommes revus, par la suite, assez régulièrement pour discuter de politique. Il était très sensible au point de vue des jeunes», se souvient Luc Bertrand.

Le Dr Joseph Ayoub, médecin traitant de Robert Bourassa à l'hôpital Notre-Dame, signe la préface de l'ouvrage et rappelle le «grand sens de l'humanisme» dont son célèbre patient faisait preuve.

Luc Bertrand a renoncé à ses droits d'auteur. Tous les droits seront versés, a-t-il décidé, à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame (service d'oncologie).



Robert Bourassa tel que je l'ai connu

Réorganisation policière

L'UMRCQ renonce au recours judiciaire

Après consultations auprès de ses avocats, l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) a finalement décidé de ne pas contester devant les tribunaux la réorganisation policière implantée en janvier par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault.

L'UMRCQ, qui a vu sept de ses membres se faire refuser, en février, le droit de créer leur propre service de police malgré des projets déposés en ce sens à la fin décembre — comme leur avait suggéré le ministre — conclut, après analyse, que ses chances d'obtenir gain de cause devant les tribunaux sont «extrêmement limitées».

«Même si nous croyons que les décisions du ministre sont injustes, déraisonnables, discriminatoires, et prises de mauvaise foi, nous aurions beaucoup de difficulté à le prouver devant un tribunal», admet la présidente de l'UMRCQ, Jacinthe Simard.

Selon les avocats consultés par l'UMRCQ, l'article 64 de la Loi de police confère au ministre de la Sécurité publique «le pouvoir d'approuver» un règlement d'une municipalité ou d'une MRC d'établir un corps de police, mais ce pouvoir, «discrétionnaire et très étendu» permet aussi au ministre «d'invoquer tout motif de politique gouvernementale pour refuser cette approbation».

Selon Mme Simard, le ministre pourrait donc invoquer que la réorganisation polici-

ère annoncée par son gouvernement vise à stabiliser la carte policière au Québec et que pour cette raison il a décidé de rejeter les projets soumis par les municipalités. Un tel motif serait «judiciairement inattaquable».

Aux yeux de la présidente de l'UMRCQ, le tribunal est en mesure d'intervenir si, par exemple, «le refus d'approbation» est «pris de mauvaise foi ou d'une façon discriminatoire», mais, encore là, dit-elle, «nous aurions beaucoup de difficulté à le prouver».

Jusqu'en janvier dernier, toutes les municipalités de 5000 habitants et moins avaient le choix d'assurer la sécurité publique de leur territoire en s'associant à la Sûreté du Québec, ou en créant leur propre corps policier. Mais, depuis, celles qui sont toujours desservies par la SQ ont perdu le droit de mettre fin à cette association pour créer leur propre service de police même si tel était leur désir.

Parmi les municipalités qui, au premier janvier dernier, ne disposaient pas encore d'un corps de police, sept se sont prévalues, avant le 31 décembre, de leur droit d'adresser au ministre une demande pour en créer

un. Or toutes, sans exception — «malgré des dossiers étoffés», précise l'UMRCQ — ont essuyé un refus de la part de M. Perreault.

Le ministre justifiait ses décisions par «une foule de raisons», mais essentiellement par le fait que la plupart des municipalités avaient «soumis des dossiers mal ficelés». «Dans certains cas, signalait à l'époque son attaché de presse, on trouvait même le moyen de refiler aux municipalités une note plus élevée que celle de la SQ.» Un commentaire qui avait fait dire à la présidente de l'UMRCQ que le ministre «n'a jamais examiné ces projets sérieusement, trop pressé d'imposer les services de la SQ partout où c'est encore possible, de manière à garantir à ses troupes un plancher de 4000 emplois».

Mme Simard est d'avis que «ces décisions du ministre coûteront au minimum des dizaines de millions de dollars aux contribuables, même si plusieurs se plaignent déjà de voir les véhicules de la SQ une seule fois par semaine dans certaines municipalités, ou d'avoir à endurer des délais des trois heures avant d'obtenir ses services».

Dans une lettre adressée aux sept municipalités qui se sont fait refuser le droit de créer leur corps policier, Mme Simard admet que «nous aurions tout au plus 5 à 10 %

de chance d'obtenir du tribunal qu'il renverse les décisions prises par le ministre» et qu'«il est fort probable que l'ordonnance [recherchée] obligerait le ministre Perreault à reconsidérer ses décisions, plutôt qu'à approuver vos projets».

La présidente de l'UMRCQ en vient également à la conclusion que «même si nous obtenions une telle ordonnance de reconsidération, le ministre aurait encore l'entière discrétion de refuser les projets, sa seule obligation étant de les analyser sérieusement».

La bataille n'est cependant pas terminée, car, promet-elle, «nous continuerons à faire des pressions sur le ministre et le gouvernement».

Encore aujourd'hui, Mme Simard se dit persuadée que le ministre a rendu «des décisions pipées d'avance». Les maires sont donc invités à chercher «d'autres avenues» puisque «nous sommes convaincus que les décisions du ministre sont contraires à l'intérêt public».

Rappelons que le ministre de la Sécurité publique a déjà décrété l'automne dernier une augmentation du prix de la facture pour les services de la Sûreté du Québec. Pour les 1066 municipalités de la province de moins de 3000 habitants, la hausse a en effet été de 8 cents pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation, soit 39 millions de dollars.

Le service 411 est déficitaire

Bell met 1400 postes de téléphonistes «sur la table»

PRESSE CANADIENNE

Pas moins de 560 postes de téléphonistes au Québec et 880 en Ontario font l'objet d'un examen serré ces semaines-ci chez Bell, le service 411 d'assistance annuaire locale et internationale étant déficitaire.

Selon Daniel Hansen, porte-parole de Bell, un comité patronal-syndical dispose de trois semaines pour trouver des façons de sortir du rouge le service 411 pour lequel l'utilisateur débourse actuellement 0,75 \$ (hors taxes) par numéro demandé. «Le service 411 est déficitaire de 30 mil-

lions. Il ne nous permet pas de rentrer dans nos frais, malgré les efforts qui ont été faits», a dit M. Hansen.

Le service d'assistance annuaire a été informatisé mais continue d'offrir une «ressource humaine», comme le requiert le Conseil de radiodiffusion et de télécommunications canadien. En appuyant sur le 0, l'enregistrement s'arrête et une téléphoniste intervient. Ces discussions autour du 411 inéquent le vice-président exécutif du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), René Roy, qui représente les téléphonistes. Il craint qu'il ne soit confié en sous-traitance à un centre

d'appel comme l'a été le service 800 récemment par Stentor (le consortium formé des compagnies de téléphone au Canada) à une entreprise de l'Arizona qui œuvre au Canada sous le nom de Digicom. Les 60 employés de Bell qui s'en occupaient ont été réaffectés à d'autres tâches.

«Tout est sur la table. L'impartition [la sous-traitance] est une solution envisagée. Le statu quo est inacceptable», a déclaré M. Hansen. Le représentant syndical a montré les dents hier. Il a dit envisager des moyens de pression et des recours juridiques.

«Nous ne les laisserons pas faire. On

étudie la possibilité de porter plainte auprès du Conseil canadien des relations de travail pour négociation de mauvaise foi. Lors de la dernière négociation des téléphonistes, il n'avait été aucunement question de confier le service du 411 à la sous-traitance. Rien dans la convention collective des téléphonistes ne les protège contre le recours à la sous-traitance.»

Outre les téléphonistes, d'autres groupes d'employés de Bell seront confrontés à une modification de leurs tâches. C'est le cas des 125 localisateurs de câbles (dont 30 au Québec) qui travailleront ailleurs dans l'entreprise.

Camps D'été

je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»

CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS

POUR LES JEUNES DE 7 À 17 ANS

LAC KÉNOGAMI, SAGUENAY/LAC-ST-JEAN

(418) 693-0343 ANGLIAN Télécopieur
1-800-Anglian L'ÉCOLE DE LANGUES (418) 693-8165

CAMPS ARTISTIQUES DE JOUR À MONTRÉAL 4 À 16 ANS

1460, av. du Mont-Royal Est, Mt

Tél: (514) 521-3456

LOUISE LAPIERRE DANSE

CAMP D'INITIATION AU MONDE DE L'INFINIMENT PETIT

Camp de jour pour les 10-15 ans

Possibilité de camp avec hébergement

Lundi au vendredi • Juillet et août

MUSÉE ARMAND-FRAPPIER

531 boul. des Prairies, Laval, 686-5641

Pour information: 1 800 463-3765 • (514) 682-5522 Québec

The Horse People Inc.

Élégant... Sélect... Spécialisé

Cet été, offrez à votre enfant le camp d'été qui fera toute une différence... The Horse People Inc. dispose d'équipements à la fine pointe. Personnel entraîné et certifié à raison d'un moniteur pour 3 campeurs; participants de provenance internationale; niveaux d'équitation allant de débutant à avancé; excellente programmation, soins hors-pair, environnement proactif.

Portes ouvertes chaque fin de semaine

Wendover, Ontario K0A 3K0 Adresse Internet : www.camp.ca/horsepeople
Fax (613) 673-4787 — Tél. (613) 673-5905 E-Mail : horsefun@fox.nstn.ca
Brochure & vidéo disponibles sur demande

Accrédité par OCA, CCA, ACA

Anglais langue seconde

Programmes d'immersion - Été 1997

Pour garçons et filles de 14 à 17 ans

Programme pour jeunes

Sessions de trois semaines

22 juin au 12 juillet
13 juillet au 2 août

- Beau campus au cœur de l'Estrie
- Programme établi depuis 18 ans
- Cours et activités en anglais
- Résidences modernes
- Sessions axées sur le développement de la communication orale

Aussi disponible pour adultes

Sessions de six jours

25 au 30 mai
29 juin au 4 juillet
6 au 11 juillet
13 au 18 juillet

Champlain Regional College
Lennoxville (Qc) J1M 2A1
Tél.: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171

DEVENEZ ASTRONAUTES!

AU CAMP SPACIAL DU COSMODOME

Simulateurs • Ateliers spatiaux • Vie en équipage

Stages de semaine et de fin de semaine

9 à 14 ans

(514) 978-3615 1-800-565-CAMP

CAMP SPACIAL CANADA 2150 aut. des Laurentides, Laval

Boys & Girls Learn English à Camp MaroMac

Un camp anglais sportif et artistique au Lac Quenouille pour les 6 à 16 ans

Un environnement familial où les directeurs et les moniteurs connaissent votre enfant

Session de 3 1/2 ou 7 semaines. Instruction professionnelle. Stage aspirants-moniteurs

30^e SAISON

«Camps MaroMac fait preuve d'un professionnalisme exemplaire dans le monde des camps de vacances» Rapport 1996 ACQ

http://www.icweb.com/maromac

1-800-884-2267 485-1135

Ski nautique • Voile • Escalade • Baseball • Théâtre • Gymnase • Tennis • Basketball

noranda présente folie TECHNIQUE

- réaliser un mini-projet en ingénierie,
- visiter un réacteur nucléaire,
- lancer des mini-fusées,

... et surtout, passer une semaine inoubliable remplie de surprises!

Dates : 23 juin au 15 août 1997 (1 semaine)

Pour les jeunes du 5^e primaire à secondaire III

Pour information : (514) 340-5856

le camp scientifique de l'École Polytechnique de Montréal

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

VIVRE L'ANGLAIS!

Le Pensionnat des Ursulines de Stanstead, réputé pour la qualité de son enseignement, offre un programme intensif d'IMMERSION ANGLAISE qui te permettra d'améliorer ton anglais tout en profitant des plaisirs de l'été.

Du 29 juin au 19 juillet

pour garçons et filles de 11 à 13 ans

- neuf heures d'activités dirigées par jour
- cours, sports, ateliers, excursions et voyages
- formation de petits groupes homogènes
- site enchanteur aux portes du Vermont (2 km)

Pour obtenir le feuillet d'informations, communiquez avec:

PENSIONNAT DES URSULINES DE STANSTEAD

26 Dufferin, Stanstead (Québec) JOB 3E0
819-876-2795
819-876-2797 (télécopieur)

CAMP THÉÂTRE ET NATURE

PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :

interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages

Dans les Cantons de l'Est pour les 8-11 / 12-14 ans

Information et dépliants : 514-273-2049

no. permis du ministère de l'Éducation : PP4455-9095

CENTRE D'ÉQUITATION SANS SOUCI INC. CAMP BILINGUE

- Camp d'été d'équitation pour les 8-17 ans
- Fins de semaines d'équitation au printemps et à l'automne
- Leçons d'équitation pour les adultes commençant en avril

UN PARADIS POUR LES AMATEURS DE CHEVAUX

350 acres de paysage magnifique

- 30 km au sud de Montréal - 30 ans d'expérience

Le centre est accrédité par l'Association des Camps du Québec et par la Fédération Équestre du Québec

1185 route 209, Ste-Clotilde, Qué. J0L 1W0 (514) 826-3772

WABIKON Île Temagami

Le camp international pour filles et garçons de 6 à 17 ans

- PROGRAMME COMPLET
- EXCURSION EN CANOT
- PERSONNEL BILINGUE
- APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS
- PROGRAMME DE FORMATION (16-17 ans)

Service d'autobus de Québec, Montréal, Ottawa et Toronto

Nous pouvons justifier notre compétence auprès de notre clientèle du Québec. Pour recevoir notre dépliant et une liste de références du Québec

(416) 483-3172

CAMP WABIKON

48 Delhi Avenue, Toronto (Ontario) M5M 3B7

Adresse Internet : info@wabikon.com

Accrédité OCA, CCA

ROSEMONT

374-8859

CAMP DE JOUR ÉTÉ 1997

POUR LES JEUNES DE 3 À 16 ANS

- Natation
- Sciences
- Sports
- Arts
- Sorties
- Journalisme
- Plongée sous-marine
- Sauvetage
- Aspirant moniteur
- Informatique

NOUVEAUTÉ «CAMP»

- Ski
- Tennis
- Voile
- Judo
- Hockey
- Plongeon
- Soccer

CAMP DE JOUR DE ROSEMONT INC. SITUÉ AU PAVILLON SPORTIF

Collège de Rosemont

RÉSERVEZ VOS PLACES MAINTENANT

Pour réservation publicitaire, contacter

Micheline Ruelland

au **985-3322**

LE DEVOIR

POLITIQUE

EN BREF

Stopper la saignée

(Le Devoir) — En entrevue au Devoir, le ministre des Finances, Bernard Landry, a indiqué qu'il est en train d'élaborer une politique afin de mettre fin à l'exode de l'épargne québécoise. Pour ce faire, il se servira du rapport que le député Jean Campeau a préparé à la suite des conclusions de l'étude de l'économiste Rosaire Morin intitulée «La déportation québécoise». Cette politique concernera principalement les services aux clients et l'apprentissage des véhicules de placements. «Aucune intervention autoritaire n'est possible en cette matière», prévient toutefois M. Landry. Remis depuis peu de temps, le rapport Campeau devrait donner lieu à des méthodes «subtiles et adaptées à la situation d'aujourd'hui». L'automne dernier, l'étude de Rosaire Morin révélait, entre autres, que l'épargne des Québécois prend souvent le chemin de fonds d'investissements réinvestis en dehors du Québec, ce qui a créé une hémorragie de 21 milliards.

Cadres mécontents

Québec (PC) — Estimant faire les frais des récentes compressions budgétaires, les cadres du gouvernement sont mécontents. Ils pourraient déclencher sous peu des moyens de pressions pour amener le gouvernement à écouter leurs revendications, a indiqué hier leur porte-parole, Guy Lessard, président de la Fédération québécoise des directeurs d'écoles. Selon M. Lessard, les cadres et administrateurs du secteur public n'ont obtenu aucune hausse salariale depuis plusieurs années, alors que les syndiqués ont eu des hausses de 0,5% en avril 1996, de 1% en janvier 1997 et qu'une autre hausse de 1% prévue pour janvier 1998.

Somalie: des refus

Ottawa (PC) — Lorsque le commandant en chef du Régiment aéroporté canadien a soudainement été limogé, en 1992, les dirigeants des Forces armées canadiennes ont refusé que leur décision soit soumise au jugement d'une commission d'enquête. Gabriel Zuliani, général aujourd'hui à la retraite, a déclaré devant la commission d'enquête sur la Somalie, hier à Ottawa, qu'il souhaitait la tenue d'une enquête sur le limogement du lieutenant-colonel Paul Morneau. Toutefois, sa requête ne suscitait pas l'enthousiasme des hauts responsables de l'armée et Gord Reay, alors lieutenant-général et adjoint au commandant en chef de l'armée, l'avait étouffée dans l'œuf, a indiqué M. Zuliani.



COLLECTION L'AVENIR

Nouveau programme de français, au primaire, 2^e cycle

Une vingtaine d'enseignants au 2^e cycle du primaire ont agi comme consultants.

Directeur de la collection:
Michel David

PISTES (4^e année)
auteur: Michel David

Pistes 1 - manuel, 128 pages, 14,95 \$
Pistes 2 - manuel, 128 pages, 14,95 \$
Pistes 3 - manuel, 136 pages, 14,95 \$
Pistes 4 - manuel, 272 pages, 14,95 \$
Guide d'enseignement, 290 pages, 25 \$

SENTIERS (5^e année)
auteurs: Lucie Lessard
Micheline Jobin

EN ROUTE (6^e année)
auteurs: Christiane Vézina
Micheline Jobin

Les auteurs de cette collection sont parvenus à créer des manuels originaux, bien construits et complets. Ils ont volontairement délaissé les thèmes surexploités pour se tourner vers des unités ouvertes à une exploitation multidisciplinaire. Chacun des livres de la collection est formé de deux unités (70 heures d'enseignement et il couvre une étape de l'année académique. On retrouve dans chaque unité des pratiques de lecture de textes courants et de textes littéraires et des pratiques variées et intéressantes d'écriture et de production orale. Toutes ces activités sont interreliées et forment un tout significatif dans un manuel bien illustré. De plus, l'élève peut profiter, à la fin de chacune des unités, de tests formatifs, d'activités de réinvestissement, de suggestions de lecture et d'un lexique.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: http://www.lidex.qc.ca

Négociations dans le secteur public

Québec aurait émis de nouvelles propositions

Le gouvernement dépose néanmoins les crédits budgétaires confirmant ses orientations

Avant même de connaître les résultats des négociations du secteur public — à moins qu'une entente ne soit survenue la nuit dernière avec les syndicats — le gouvernement Bouchard dépose ce matin à l'Assemblée nationale les crédits budgétaires qui confirmeront ses orientations budgétaires pour l'année financière 1997-1998.

Alea jacta est! Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, dépose ce matin les crédits budgétaires qui vont à la fois consacrer les réductions des coûts de main-d'œuvre de 800 millions et confirmer les orientations budgétaires du gouvernement pour l'année financière 1997-1998.

Hier soir, avant de mettre sous presse, les représentants du gouvernement et des syndicats du secteur public (CSN, FTQ, CEQ, FIQ, SPGQ et SFPQ) poursuivaient toujours à un rythme effréné les pourparlers aux quatre tables des négociations (retraite, santé et services sociaux, cé-

geps, et enseignants commissions scolaires) afin d'en arriver à un terrain d'entente avant le dépôt des crédits budgétaires.

Dans le courant de la journée d'hier, des «progrès» auraient été accomplis aux différentes tables de négociations. Mais il est difficile d'avoir des précisions à ce propos car les syndicats et le gouvernement donnent peu d'informations sur le déroulement des pourparlers.

Cependant, selon nos informations, le gouvernement aurait fait de nouvelles propositions à la table de la Santé et des services sociaux puis à celle des enseignants du collégial.

Mais il a été impossible d'en obtenir la teneur. Nous saurons aujourd'hui si les nouvelles propositions gouvernementales ont été acceptées par les syndicats.

Entente ou loi spéciale

«C'est évident qu'on en est aux dernières heures des échanges pour en arriver à une entente», a déclaré hier en fin d'après-midi au Devoir, Pierre-Jude Poulin, attaché de presse du président du Conseil du trésor, Jacques Léonard.

M. Poulin n'a pas voulu préciser ce qui se passerait si les négociations devaient finalement aboutir à une impasse. «Le gouvernement prendra ses responsabilités», s'est-il borné à dire.

Le dilemme est de taille pour le gouvernement Bouchard. Ou bien il réussit à convaincre les syndicats d'accepter l'abolition de 15 000 postes d'ETC (équivalent temps partiel) sans remplacement tout en procé-

dant à un réajustement de leur tâche, ou bien il décide d'imposer une réduction des salaires de 6% par l'entremise d'une loi spéciale.

La position du gouvernement est claire: pas question de déroger à l'objectif de l'élimination du déficit d'ici l'an 2000. Pour ce faire, Québec devra ramener le déficit à 2,2 milliards pour l'année financière 1997-1998, selon l'énoncé budgétaire de l'an dernier, en réduisant les dépenses d'environ 1,4 milliard.

Le gouvernement compte économiser 800 millions en abolissant 2675 postes de la fonction publique, 5000 dans le secteur de l'éducation et 7325 dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Pour y arriver, Québec propose aux différentes centrales syndicales des mesures temporaires d'incitation à la retraite. De plus, il demande aux syndicats «certains assouplissements» à leur conventions collectives pour faciliter ces départs. C'est sur la

question des réouvertures des conventions collectives que les négociations achoppent.

Par ailleurs, la Fédération des enseignants des commissions scolaires du Québec (FECS-CEQ) fera demain le bilan des «rencontres techniques» qu'elle a eues hier avec des fonctionnaires du ministère de l'Éducation.

Ces rencontres visent à évaluer l'impact de certaines mesures annoncées dans le cadre de la réforme de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la restructuration des commissions scolaires puis à la décentralisation des pouvoirs et des responsabilités.

La FECS cherche à convaincre Québec d'assouplir son objectif d'abolir 3000 postes d'enseignants, dans les présentes négociations, puisque la réforme de l'éducation pourrait entraîner dans son sillage l'abolition de plusieurs postes d'enseignants.

Avec la Presse canadienne

Gilles Duceppe à la tête du Bloc

Landry presse Duhaime de se rallier

Parce que la cause doit toujours avoir préséance sur les intérêts personnels, Bernard Landry presse Yves Duhaime de se rallier à Gilles Duceppe.

«J'espère que tous les gens qui travaillent pour cette cause, qui nous dépasse tous et toutes, se rallieront au nouveau chef du Bloc québécois. On n'est pas péquiste ou bloquiste pour ses intérêts personnels, on l'est pour une cause», a déclaré hier le ministre des Finances dans le cadre d'une entrevue éditoriale au Devoir.

Déçus par les résultats de la course au leadership, Yves Duhaime a mal réagi à sa défaite et il a causé tout un émoi en refusant de se rallier à son nouveau chef. Devant les caméras de télévision et à l'occasion de points de presse, il a réitéré l'opinion que Gilles Duceppe devait faire ses preuves avant que l'unité du parti puisse être complètement rétablie.

De son côté, le nouveau chef du Bloc a tout fait pour limiter les dégâts et ramener Yves Duhaime à de meilleurs sentiments, exprimant le vœu de le rencontrer sous peu et souhaitant sa candidature dans la circonscription de Saint-Maurice. Rien n'y fit. Yves Duhaime est resté sur ses positions.

L'entrevue du numéro 2 du gouvernement Bouchard au Devoir a essentiellement porté sur des dossiers d'économie et de fiscalité. Il a répondu aux questions du rédacteur en chef, Bernard Descôteaux, de l'éditorialiste Jean-Robert Sansfaçon et des journalistes Gérard Bérubé, Mario Cloutier et Pierre O'Neill.

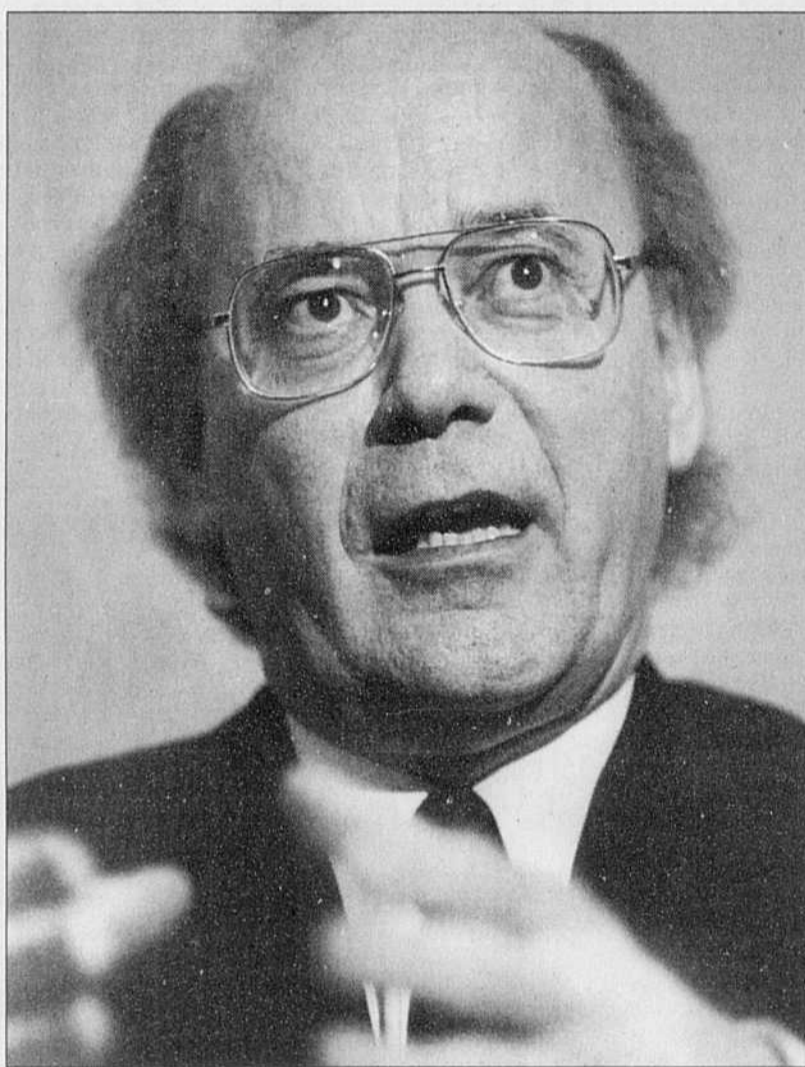
Bernard Landry ne s'est pas fait prier un seul instant pour commenter les incidents survenus au congrès bloquiste de la fin de semaine. Il n'a pas aimé ce qu'il a vu et il est en profond désaccord avec la façon de M. Duhaime de réagir à la victoire de Gilles Duceppe. Il se sent d'autant plus concerné qu'il est intervenu dès le début de la campagne pour appuyer la candidature de M. Duhaime, ce qui allait à l'encontre du mot d'ordre du premier ministre qui, lui, favorisait la candidature de Gilles Duceppe.

Aujourd'hui, Bernard Landry se sent tout à fait à l'aise pour donner un conseil d'ami à celui qu'il a côtoyé de 1976 à 1985 au sein du conseil des ministres de René Lévesque. En refusant d'obtempérer, M. Duhaime a semé le désarroi dans l'entourage du nouveau chef mais également dans l'entourage du premier ministre Bouchard.

Ce qui s'est produit en fin de semaine n'étonne pas vraiment le ministre Landry, soulignant que les souverainistes n'ont pas l'habitude de vraies courses à la direction, des courses qui divisent et menacent l'unité du parti. «C'est la première fois qu'il y a une vraie course dans l'histoire du mouvement. Nous n'étions pas habitués.»

Quoi qu'il en soit, Bernard Landry n'hésite pas un seul instant à dire que «tous les gens responsables» doivent se rallier autour de Gilles Duceppe, qu'il faut respecter le choix des militants bloquistes, refaire l'unité dans les meilleurs délais et se préparer dès maintenant aux prochaines élections fédérales. Il ne croit pas que le tort causé par la turbulence médiatisée de la fin de semaine soit irréparable, pourvu que l'on redresse la situation illico.

À cet égard, Bernard Landry est confiant, parce qu'il se rappelle que Yves Duhaime a été candidat défait aux élections de 1970 et 1973. «Ce n'était pas le signe des ambitions, c'était le signe du service public. Duhaime a vécu cela et ceux qui ont vécu cela sont des gens sur lesquels on peut compter. C'est un homme d'une valeur exceptionnelle. J'espère et je crois qu'il va se présenter dans Saint-Maurice et jouer un rôle déterminant pour le Québec. Mais pas comme chef du Bloc.»



Yvon Charbonneau en conférence de presse à Montréal, hier.

Yvon Charbonneau fait le saut au fédéral

PRESSE CANADIENNE

L'ancien président de la CEQ Yvon Charbonneau, devenu député libéral provincial, fait maintenant le saut en politique fédérale. Il veut porter les couleurs du Parti libéral du Canada «pour contribuer à la consolidation de l'unité canadienne».

M. Charbonneau, qui est actuellement député libéral provincial de Bourassa, a confirmé la rumeur hier, en conférence de presse à Montréal. Il sollicitera l'investiture du PLC dans la circonscription d'Anjou—Rivière-des-Prairies, dans l'est montréalais.

«Il est important de renforcer la voix du Québec au sein du Parti libéral du Canada, au sein du caucus québécois du Parti libéral du Canada. Le monopole que tente de s'arroger le Bloc québécois en matière de représentation soi-disant authentique du Québec, il faut y mettre fin», a-t-il lancé, pour expliquer son goût de se lancer sur la scène fédérale.

M. Charbonneau soutient que ce n'est pas par dépit qu'il fait le saut au fédéral, parce qu'il serait las des banquettes de l'opposition et de l'absence de pouvoir réel. Percevoir ainsi son

saut au fédéral serait «la pire interprétation à faire, la plus injuste», affirme-t-il.

Il assure que l'équipe de Jean Chrétien ne lui a rien promis, rien offert pour obtenir sa candidature. «Je n'ai pas eu d'exigence et on ne m'a fait aucune promesse. On ne m'a rien fait miroiter. C'est vraiment parce que je désire travailler à ce niveau-là. Je n'ai rien demandé; on ne m'a rien promis.»

Il pense être utile dans les secteurs dans lesquels il a déjà œuvré: l'éducation, la coopération, l'environnement, les relations de travail et les politiques de main-d'œuvre.

Avant d'affronter l'électorat, M. Charbonneau devra d'abord se faire élire comme candidat libéral dans Anjou—Rivière-des-Prairies, au cours de l'assemblée prévue pour le mois d'avril. Il souhaite «une convention ouverte».

Au PLC, on indiquait que pour le moment, M. Charbonneau est le seul à avoir fait connaître officiellement son intérêt pour l'investiture dans cette circonscription. Des «rumeurs» veulent que l'ancien candidat libéral Normand Biron se présente de nouveau, mais rien n'est encore officiel, indiquait-on au parti.

Les crédits du gouvernement

Le budget du MEF amputé de 26 millions

Les compressions de 26 millions, qui vont alléger le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) dans le cadre des crédits divulgués aujourd'hui à Québec, vont frapper tout particulièrement la police verte, responsable des enquêtes sur les pollueurs, et le service industriel, responsable du contrôle préventif de la pollution.

Selon les renseignements obtenus de sources bien informées au sein du MEF, quelque 121 postes vont être abolis dans le cadre de cette opération qui va réduire de 11% le budget de ce ministère, un budget qui atteignait 245 millions l'an dernier. Environ 55% de ces compressions portent sur la masse salariale.

Le groupe le plus durement frappé sera celui des fonctionnaires, qui perdra environ 70 membres dans l'opération. Un bon nombre des fonctionnaires mis en disponibilité se concentre dans le secteur de la faune, plus précisément dans les parcs et réserves, ce qui pourrait annoncer une privatisation accrue des opérations. Ce secteur perdra aussi quatre professionnels dans l'opération.

En tout, le ministère mettra en disponibilité 34 professionnels, 17 ingénieurs et 70 fonctionnaires, ce qui abolit 121 postes en tout.

Ce sont les industriels qui vont profiter le plus de ces compressions en ce sens que le gouvernement réduit fortement l'effectif d'ingénieurs chargés de vérifier préalablement si les équipements industriels en voie d'être installés ou les activités planifiées sont conformes aux normes.

La Direction des politiques du secteur industriel perdra ainsi huit ingénieurs sur les 42 qu'elle regroupe. Ce service écope en somme de la moitié des 17 postes d'ingénieurs abolis dans le cadre de cette nouvelle vague de compressions.

Les services régionaux du MEF vont pour leur part perdre cinq autres ingénieurs.

Ces coupures de postes, qui touchent les assises professionnelles de la politique de prévention de la pollution, surviennent quelque temps après que le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, eut entériné une orientation du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), qui accorde désormais la priorité à la prévention en matière de pollution.

Le ministère ne compense pas ce coup de butoir dans son appareil préventif par une intensification des contrôles a posteriori. Au contraire, le MEF concentre une partie importante des compressions sur sa police verte, responsable des enquêtes sur les pollueurs et dévastateurs pris en flagrant délit, le public ou les fonctionnaires.

L'équipe de la police verte de la région de Montréal perdra à elle seule 16 de ses membres, soit 12 professionnels et 4 techniciens en matières frauduleuses.

Douze autres postes de professionnels sont par ailleurs abolis en région. En tout, le tiers des postes de professionnels abolis, soit 12 sur 34, touchent l'effectif de la police verte.

D'après les renseignements obtenus, la gestion de la faune et les activités de conservation vont absorber 4,3 millions sur les 26 millions amputés. Le MEF prévoit dépenser d'autre part cinq millions de moins du côté des corporations, cinq millions de moins sur les activités et techniques d'information, 2,6 millions de moins pour la décontamination des sites prioritaires, 1,2 million de moins pour l'examen des devis et plans des promoteurs qui pourront, en contre-partie, se faire donner des attestations de bonne conduite par les consultants qu'ils payent eux-mêmes, 1,2 million de moins en activités de recherche et 2,1 millions de moins en regroupant certains mandats assumés par le MEF.

La réforme de l'aide sociale ne pourra être adoptée avant l'automne

PRESSE CANADIENNE

Québec — La réforme de la sécurité du revenu proposée dans le livre vert de la ministre Louise Harel pourrait ne pas être adoptée, en juin, avant la création du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Réagissant aux rumeurs voulant que la réforme de l'aide sociale soit reportée à l'automne, le porte-parole de la ministre, Pierre Baraby, a expliqué, hier, que les échéances qui doivent me-

ner à la réforme ont probablement été mal comprises au début du processus de consultation.

«Ce qui est prévu, a-t-il dit, c'est que d'ici au mois de juin on puisse adopter le projet de loi créant le ministère.»

Quant à la réforme, il a rappelé qu'elle repose d'abord sur la réorganisation des programmes de main-d'œuvre, l'intégration des ressources sur le territoire québécois et les services accessibles «pour les assistés sociaux, chômeurs, travailleurs ou étudiants».

«Actuellement, a-t-il précisé, il n'y a pas de cadre existant et si l'on veut en arriver à une réforme, il faut commencer par préparer la piste d'atterrissage.»

Par ailleurs, ce qui fait présentement l'objet des audiences publiques qui doivent se poursuivre pour encore deux semaines «n'est pas autre chose qu'un document de consultation [livre vert] et on est probablement encore loin d'un projet de loi définitif modifiant la sécurité du revenu.

«En suivant les audiences publiques, a noté M. Baraby, il est facile de constater qu'il y a encore beaucoup de questions qui sont posées sur les parcours, la façon de les administrer et les intervenants.» Toute cette mécanique est aussi intimement liée à la réforme attendue du ministre responsable du Développement régional, Guy Chevrette, sur la décentralisation et qui devrait fournir tous les instruments nécessaires pour mener à bien le projet ambitieux de sa collègue Louise Harel.

«Pour l'instant, a conclu M. Baraby, on compte bien que le projet constituant le ministère sera adopté pour le mois de juin. Dans le cas de l'aide sociale plus précisément, ce qui touche entre autres la simplification des barèmes et le transfert des gens qui sont sous soutien financier à la Régie des rentes, tout ça pourrait être effectivement déposé au cours de la présente session. Toutefois, on doute beaucoup que l'adoption puisse se faire avant l'automne.»

LE DEVOIR

LE MONDE

Boris s'adjoint une troïka

Surprise: le gouverneur «libéral» de Nijni-Novgorod devient vice-premier ministre

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le président russe Boris Eltsine a confirmé son retour aux commandes, après des mois de maladie, en tirant largement les ficelles dans la formation du nouveau gouvernement annoncé hier, selon les analystes.

M. Eltsine, 66 ans, a renoué à cette occasion avec le cap réformateur de ses premières années de pouvoir, mais aussi avec sa pratique byzantine consistant à mettre en concurrence ses principaux lieutenants.

La nomination-surprise hier du libéral Boris Nemtsov, 37 ans, gouverneur de Nijni-Novgorod, au poste de premier vice premier ministre a ainsi été une décision personnelle du président russe, expliquent des journalistes bien informés. Elle a totalement redistribué les cartes au sein du gouvernement, en réduisant la toute-puissance promise jusqu'alors à Anatoli Tchoubaï, 41 ans, qui aurait du être le seul à avoir rang de premier vice premier ministre.

M. Eltsine a finalement renoncé au dernier moment à confier un tel pouvoir à l'ancien chef de l'administration du Kremlin, ce qui en aurait fait le vrai chef du gouvernement en réduisant le premier ministre Viktor Tchernomyrdine à un rôle essentiellement protocolaire.

«En fin de semaine dernière, l'impasse était totale sur la formation du nouveau gouvernement, en raison de la rivalité entre Tchernomyrdine et Tchoubaï», raconte Alexandre Bekker, éditorialiste au quotidien Sevodnia. «Eltsine a alors pris la décision tout à fait inattendue d'introduire avec Nemtsov une troisième force au gouvernement, qui n'appartient ni à un clan ni à l'autre», selon ce journaliste.

A l'arrivée, le gouvernement de la Russie sera menée par une troïka inédite composée de M. Tchernomyrdine, 58 ans, centriste modéré, et de MM. Tchoubaï et Nemtsov, nettement plus réformateurs. «C'est tout à fait dans la manière de Boris Eltsine, qui a besoin d'apporter la preuve qu'il reste le maître de la maison», souligne Sergueï Parkhomenko, rédacteur en chef de l'hebdomadaire Itogi.

Anatoli Tchoubaï, qui assumera également le portefeuille de ministre des Finances, sera chargé de rétablir les grands équilibres économiques du pays, et d'améliorer la collecte de l'impôt. Boris Nemtsov sera son alter ego en matière sociale, avec mission première d'assurer le paiement des 7 milliards de dollars d'arriérés de pensions et de retraites.

Cette division des pouvoirs laisse toute liberté à M. Eltsine de jouer l'un contre l'autre ses lieutenants, qui sont à peu près autant de candidats potentiels à sa succession. «C'est la réponse de Eltsine à tous les bavardages sur la régence du pays par Tchoubaï, et sur un président devenu vieillard impuissant», selon M. Parkhomenko.

M. Eltsine arborait en tout cas le sourire réjoui de celui qui est fier de son coup, en recevant hier M. Nemtsov au Kremlin pour lui proposer son nouveau poste devant les caméras de télévision. En multipliant ainsi le nombre de ses dauphins possibles, le chef d'Etat montre aussi qu'il n'envisage pas du tout de passer la main. Le même jour, il a d'ailleurs déclaré «qu'il allait bien sûr diriger la Russie jusqu'aux nouvelles élections [présidentielles] de l'an 2000».

EN BREF

Algérie: nouveaux attentats

Alger (AFP) — Au moins quatre personnes ont été tuées et une trentaine blessés hier à Alger lors de trois attentats à la voiture piégée attribués aux islamistes, selon la radio d'Etat. Ces explosions marquent le retour des attentats à l'explosif dans la capitale après deux mois d'accalmie. Ils interviennent alors que l'armée mène de vastes opérations contre les maquis islamistes avant les élections législatives du 5 juin. Les explosions se sont succédé à environ une heure d'intervalle, à partir de 15h, dans le même secteur de la capitale, celui de la commune de Kouba. Un arrêt de bus a été visé à Ben Omar, près de Kouba, un des grands quartiers populaires de la capitale. Une autre attaque a visé la cité Coopmad dans les quartiers des Anassers. La troisième voiture piégée a explosé dans la même zone, en bordure d'une autoroute, selon des témoins. Il s'agit des premiers attentats à l'explosif dans la capitale depuis le 21 janvier, quand un double attentat à la voiture piégée avait fait 7 morts, selon un bilan officiel, 17 morts, selon des bilans de presse. La capitale avait été frappée par une série sans précédent d'attentats entre le 23 décembre 1996 et le 21 janvier, faisant 48 morts, selon des bilans officiels, et plus de 90 selon les bilans de presse.

France: demande d'enquête sur les comptes juifs

Paris (Reuter) — Le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) a demandé hier que toute la lumière soit faite sur les avoirs des banques françaises provenant des juifs morts en déportation. «A la suite de l'article du Monde du 16 mars [...], le Crif considère que toutes les investigations nécessaires devront être menées par le groupe de travail» décidé [en janvier] par le premier ministre Alain Juppé. «Il apparaît au Crif, dans ses connaissances actuelles, que les banques françaises n'ont jamais tenté, dans leur globalité, de faire connaître la réalité de ces comptes, ni cherché à retrouver les héritiers», déclare-t-il. Le Monde avait écrit samedi que les banques françaises, comme leurs homologues suisses, avaient conservé une partie des comptes pendant la seconde guerre mondiale. Selon le quotidien, une commission du Centre de documentation juive contemporaine a évalué en 1951 ces sommes en déshérence à plus de deux milliards de FF de l'époque, soit plus d'un milliard de FF actuels.

Paris: une mosquée est visée

Paris (AFP) — La mosquée ad-Da'wa, dans le nord-est de Paris, un des pôles de l'Islam dans la capitale française, a été la cible hier à l'aube d'un attentat non revendiqué au cours duquel son gardien a été légèrement blessé. La section terroriste de la brigade anticriminelle a été chargée de l'enquête sur cet attentat qui a visé une mosquée dont le réaménagement était contesté par le parti d'extrême-droite, le Front National.

Le Zaïre vit déjà dans l'après-Mobutu

Les folles rumeurs se succèdent à Kinshasa; la rébellion gagne du terrain dans la province du Shaba

Tandis que le gouvernement lançait des appels au calme, les agences de voyages de Kinshasa étaient prises d'assaut hier par des Zaïrois désireux de quitter le pays, de crainte que les soldats se mettent à piller. Des rumeurs de coup d'État circulaient en effet dans la capitale, alimentées par les nouveaux ennuis de santé du président Mobutu, hospitalisé dimanche à Monaco.

REUTER

Kisangani — La confusion la plus totale régnait hier au Zaïre: les habitants de Kinshasa commencent à fuir, alarmés par des rumeurs de coup d'Etat, tandis qu'à Kisangani, nouvelle place-forte de la rébellion, les troupes en déroute se rallient à Laurent Désiré Kabila, considéré de facto comme le successeur du maréchal Mobutu.

Mobutu, dont son entourage assure qu'il se porte «bien», a de nouveau été hospitalisé dimanche à Monaco. Opéré en août 1996 d'un cancer de la prostate, le dirigeant zaïrois, qui est âgé de 66 ans, n'est pas retourné dans son pays depuis le 21 février dernier.

La France a estimé hier que la santé du maréchal Mobutu était «un sujet supplémentaire de préoccupation» dans la crise zaïroise. Son fils, Nzanda Sese Seko, a affirmé hier que le chef de l'Etat envisageait de repartir «très prochainement» au Zaïre. Des rumeurs le disaient mort ce week-end à Kinshasa, ajoutant aux inquiétudes de la population qui redoute que l'armée, privée de chef, ne livre aux pillages et aux réglemens de comptes.

Réuni hier en conseil extraordinaire, le gouvernement zaïrois a lancé un appel au calme. «Le gouvernement invite [...] la population à ne pas se laisser gagner par une panique qui, faut-il le souligner, ne se justifie pas outre mesure et n'est entretenue

que par la simple rumeur», déclare-t-il dans un communiqué.

Les agences de voyages de Kinshasa ont été prises d'assaut hier. Les vols à destination de l'Afrique du Sud et de l'Europe, qui ne nécessitent pas de visas, sont les plus demandés. Les commerçants commencent à mettre leurs stocks à l'abri. «Nos soldats ont l'habitude de piller. Nous prenons des précautions», explique l'un d'eux.

L'ambiance est tout autre à Kisangani, conquise samedi par l'Alliance des forces démocratiques de libération du Congo-Zaïre. Les habitants ont salué les «libérateurs».

Quelque 300 soldats des Forces armées zaïroises (FAZ) se sont rendus aux rebelles dans un climat relativement serein. Ils ont livré leurs armes aux hommes de Kabila dans un camp militaire situé à 10 kilomètres de Kisangani, chef-lieu de la province du Haut-Zaïre. «On veut que ça change, alors à quoi bon fuir?», résume un (ex) membre des FAZ.

Les rebelles, dont le prochain objectif est Lumumbashi, le chef-lieu de la province mi-

nière du Shaba, vont mettre en place une administration parallèle à Kisangani. Kabila et son exécutif, dont le QG est basé à Goma, sont attendus dans la ville ainsi que 120 instructeurs «idéologiques» chargés de diffuser les idées du leader de la rébellion, basées — assure-t-il — sur le respect des libertés économiques, politiques et des droits de l'homme.

Le spectre de la partition se précise. Les rebelles contrôlent le cinquième du territoire zaïrois et se dirigent maintenant vers le Shaba. La prise de Kinshasa, située à 1500 kilomètres de Kisangani, ne serait ensuite qu'une question de mois. Laurent Kabila a juré de prendre la capitale si Mobutu refusait des négociations en tête-à-tête.

A Bruxelles où il est en visite privée, le ministre zaïrois des Affaires étrangères, Kamanda wa Kamanda, a évoqué à la radio belge le spectre de la partition de son pays. Le ministre a aussi accusé l'Union européenne et les Nations unies d'avoir abandonné le Zaïre et de n'avoir pas réussi à obliger M. Kabila à respecter le plan de l'ONU.

Élections au Salvador

L'ex-guérilla talonne l'ARENA

Le FMLN conquiert les deux principales mairies du pays

LE DEVOIR

Le nouveau maire de San Salvador, Hector Ricardo Silva, médecin de 48 ans, est devenu dimanche le numéro deux sur l'échiquier politique du pays, après le président Armando Calderón Sol. Le Dr Silva provient d'une ex-guérilla transformée en parti politique quasi centriste. Il n'est plus question de «pouvoir au bout du fusil», le FMLN (Front Farabundo Martí de libération nationale) est maintenant acquis à l'économie de marché.

Parmi les problèmes à régler en priorité, H. R. Silva inscrit la hausse de la violence (il y a en moyenne 20 assassinats par jour dans cette ville de 500 000 habitants) et le peu d'efficacité quant à la gestion des déchets. Le président Calderón qui dirige la formation de droite, l'ARENA — Alliance républicaine nationaliste — devra cohabiter avec Silva qui essaiera d'obtenir du pouvoir central des fonds pour — sans hausser les taxes municipales — financer ses projets en vue de faire de San Salvador une «ville différente». Le président, lui, ne termine son mandat que dans deux ans.

Un quotidien de la capitale, El Diario de Hoy, feignait hier la surprise face à l'avancée des «frentistes» et se faisait l'écho du maire défait, Mario Valiente (ARENA) qui souhaitait bonne chance aux Salvadoriens, lesquels semblaient avoir opté pour se lancer dans une «aventure... périlleuse».

Le FMLN a également conquis la deuxième ville du pays, Santa Ana.

Malgré la lenteur du dépouillement du scrutin, pour ces élections législatives (84 députés à élire; il y avait 14 députés FMLN à la dissolution de l'Assemblée) et municipales, tout indiquait, après que le Tribunal suprême électoral eut compté 60 % des suffrages, que le FMLN allait talonner de très près, avec 34 % des voix, l'ARENA qui se retrouve avec 35 % de la faveur populaire. En 1994, le FMLN avait obtenu 21,04 % des voix, et l'ARENA, 45%. Selon le FMLN, les prévisions étaient, hier midi, que chacun de ces partis avait fait élire 28 députés et que la lutte était serrée pour quatre autres sièges. Des 11 autres partis, on note que le PCN (Parti de conciliation nationale), de droite dont le porte-parole

est Augusto Abdalá et le Parti démocrate-chrétien (PDC) mené par Ronal Umaña décrochent respectivement 8,12 et 7,9 % des voix. Ce sont sans doute ces deux dernières formations qui permettraient à l'ARENA de dégager une majorité éventuelle au Parlement, en négociant des alliances. Sur le coup, le PCN a fait savoir qu'il adopterait l'attitude d'un arbitre «sans sectarisme», donnant son appui aux initiatives valables soit de l'ARENA, soit du FMLN.

La dernière Assemblée nationale était présidée par la députée Gloria Salguero Gross, de l'ARENA.

Le Salvador a un scrutin à la proportionnelle. Il manquait toujours, au moment de mettre sous presse, 40 % des résultats avant de connaître la nouvelle donne politique au Salvador.

Les ex «comandantes» Schaficq Hándal, Falcundo Guardado et Leonel González — qui attribue à la jeunesse de son parti cette performance remarquable et qui invite ses collègues de gouvernement à «se montrer capables» de gouverner — peuvent aujourd'hui manifester leur joie sans sourdine, eux dont le parti n'avait, à la dissolution de l'Assemblée, que 14 députés, tandis qu'il ne contrôlait que 15 des 262 conseils municipaux.

De quoi a besoin ce pays pour cheminer plus avant sur la voie de la démocratie, après avoir tourné le dos à 12 ans de guerre civile, lors de la signature, en 1992, des accords de paix? Un article d'opinion rédigé sur le vif déplore une lacune: il n'y aurait pas de bonne école de science politique au Salvador et partant, pas d'outil de qualité pour former ceux qui vivent l'action politique ou se font une spécialité de la jurer.

Les journaux salvadoriens parlaient hier d'un «meilleur équilibre des forces au sein de la représentation populaire». L'on ne peut que constater l'ampleur de l'abstention (60 %) qui serait due en grande partie au retrait des urnes d'arénistes déçus, selon les premières observations. La pauvreté afflige toujours 46,7 % des citoyens. La lutte promise par l'ARENA contre la délinquance n'a pas vraiment été suivie de résultats tangibles.

Avec le service espagnol de l'Agence France-Presse



MASSIMO SAMBUCETTI, ASSOCIATED PRESS

QUELQUE 6000 ALBANAIS ont au total traversé l'Adriatique depuis le début de la crise, dont 1500 hier. Ci-dessus, 250 d'entre eux s'étaient entassés sur le chalutier Panajot Papa. La marine américaine a également secouru dimanche 85 Albanais embarqués sur deux navires en panne, dont un a coulé. Une délégation de l'Union européenne est arrivée hier à Tirana, pour évaluer les besoins nécessaires au rétablissement de l'ordre en Albanie. Les 11 délégués, conduits par le diplomate néerlandais Jan de Marchant et d'Ansembourg, se sont rendus dans la capitale albanaise après une réunion préparatoire au ministère des Affaires étrangères à Rome. De source diplomatique, on déclarait qu'aucune rencontre n'était prévue pour le moment avec le président Sali Berisha, qui a subi hier l'assaut de son principal adversaire politique, l'ancien premier ministre socialiste Fatos Nano, à peine sorti de prison. Au cours d'une conférence de presse, ce dernier a à son tour réclamé la démission du chef de l'Etat et apporté son soutien au nouveau premier ministre nommé la semaine dernière, Bashkim Fino, lui aussi socialiste. «Étant donné que la majorité des manifestants continuent de demander sa démission, c'est qu'il n'a pas eu le message», a-t-il dit.

GRANDE-BRETAGNE

Major a six semaines pour rattraper Tony Blair

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le premier ministre John Major a convoqué hier les élections britanniques pour le 1^{er} mai, lançant une campagne-marathon aux allures de «mission impossible» pour les conservateurs, distancés par un «Nouveau Labour» recentré, et irrésistible selon les sondages.

«Nous pouvons gagner. Nous allons gagner» et convaincre les électeurs du choix à effectuer «entre deux politiques distinctes», a affirmé contre toute évidence le premier ministre sur le perron du 10 Downing street.

Ses propos sont contredits par les derniers sondages, qui créditent les travaillistes d'une avance de 20 à 25 points allant s'amplifiant à l'approche du scrutin.

Ils ignorent aussi les similitudes flagrantes dans les programmes des conservateurs et des travaillistes: même attentisme sur l'adhésion à la monnaie unique, grande convergence sur l'Irlande du nord et la défense. L'approche économique est similaire, depuis que le Labour s'est employé à rassurer classes moyennes et milieux d'affaires indispensables à son élection, promettant de s'abstenir de toute augmentation des impôts et de toute remise en cause des réformes Thatcheriennes. Y compris celles qui ont mis au pas les syndicats.

Les différences les plus flagrantes ont trait aux projets constitutionnels du Labour, qui souhaite introduire la proportionnelle, réformer la chambre des Lords, accorder plus d'autonomie à l'Ecosse et au Pays de Galles.

John Major a mis l'accent sur «la révolution» opérée par 18 ans de pouvoir conservateur, et sur les «conditions économiques, les meilleures qu'ait connu le pays depuis longtemps». Mais le parti conservateur, menacé d'un vote-sanction dû à l'usure du pouvoir, n'engrange pas les dividendes de la croissance et de la chute du chômage, passé sous la barre des deux millions.

Le leader travailliste Tony Blair a immédiatement contre-attaqué en soulignant que la reprise économique «demandait à être confirmée» et partagée par l'ensemble, plutôt que bénéfique «à quelques personnes au sommet».

La campagne de six semaines sera d'une longueur inégalée dans l'histoire britannique de l'après-guerre.

RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT

«A mon avis, le rapport n'apporte aucun élément nouveau.»

(Le ministre Bertrand, 11 décembre 1996)

Le protecteur du citoyen attend toujours...

«Le gouvernement, par ses discours et ses encouragements, a convaincu les citoyens, par le biais d'allègements fiscaux, à investir dans la recherche et le développement.

Que des retombées économiques et des revenus fiscaux ont été retirés directement ou indirectement par le gouvernement, du fait de ces investissements.

Que le ministre du Revenu a, sans raison valable, indûment tardé à procéder aux vérifications des déclarations des contribuables concernés.»

(Rapport du protecteur du citoyen, déc. 96, p. 40)

La réponse du ministre!

Payé par l'Association des contribuables ayant participé dans des projets de recherche et développement.

Pour information: 869-2069

É D I T O R I A L

Pitié pour les Hutus

François Brousseau

Le Zaïre déliquescence fournit des motifs de nausée à l'observateur extérieur. Un vieux dictateur devenu évanescence, fantomatique, mais qui, entre châteaux et hôpitaux, continue de régner depuis son exil doré. Des massacres de civils hutus — femmes et enfants par-dessus tout — qui par centaines de milliers paient pour les horreurs de 1994. Une crise régionale qui implique les pouvoirs tutsis du Burundi et du Rwanda, ainsi que l'Ouganda de Museveni, indépendamment des intérêts des populations locales, victimes des jeux diplomatiques et des seigneurs de la guerre.

Le Zaïre, c'est le maillon faible du centre de l'Afrique, le lieu de rencontre de toutes les contradictions, rivalités et tensions de la région des Grands Lacs. C'est le paradoxe du géant — par sa démographie, sa superficie, ses richesses naturelles — qui se fait dépecer par ses petits voisins. C'est la grosse vache malade qui se fait dévorer par des piranhas.

L'après-Mobutu a déjà commencé. Mais un après-Mobutu virtuel, au développement interminable, qui n'a pas encore provoqué de «moment de vérité» dans la diplomatie internationale... même si on peut accueillir avec plaisir le désaveu infligé dimanche par le ministre belge des Affaires étrangères au vieux dictateur en sursis.

On a déjà décrit la «filiale tutsie rwando-ougandaise» qui appuie les rebelles conquérants de Laurent-Désiré Kabila — avec Washington derrière. Mais les États-Unis ne veulent pas nécessairement un bouleversement des frontières au cœur de l'Afrique. Ils ont même dénoncé, à la mi-février et pour la première fois, les ingérences étrangères dans la province zaïroise du Kivu — sans qu'on ne sache dans quelle mesure ces déclarations étaient sincères, ou si elles ne visaient qu'à ménager la France et l'Europe.

En 1994, c'étaient surtout les Tutsis que l'on massacrait par centaines de milliers. Aujourd'hui, ce sont les Hutus, dont le crime principal — pour la plupart d'entre eux — est d'avoir été de la même ethnique que les inspireurs des massacres d'il y a trois ans. Des gens qui ont été abandonnés par la communauté internationale, et qui auraient pu être sauvés si le monde extérieur ne s'était pas défilé en décembre dernier.

En décembre dernier en effet, après avoir esquissé une grande et lyrique mobilisation de secours dans l'est du Zaïre — mobilisation qui répondait également à des préoccupations de prestige de l'armée canadienne —, la communauté internationale avait décrété que «tous les réfugiés» étaient soudain rentrés au Rwanda, selon les mêmes du général Maurice Baril. Cela avait entraîné une annulation immédiate de tous les préparatifs d'intervention.

Rentrés au pays? On sait aujourd'hui que tel n'était pas le cas: loin d'être revenus chez eux, des centaines de milliers de Hutus rwandais avaient disparu dans les forêts et les montagnes du Kivu. Depuis quelques jours, le monde horrifié apprend qu'ils ont, pour une bonne partie, été massacrés par les «rebelles» qui font la lutte au pouvoir de Mobutu. Rebelles dont les bases arrière se trouvent, on le sait, au Rwanda, au Burundi et en Ouganda.

Question: les massacres actuels des Hutus constituent-ils un «génocide»? Le terme a été galvaudé, et

n'est pas exempt de contradictions. On peut discuter, par exemple, de ce qui s'est passé en 1994, lorsque, pour reprendre la formule consacrée, les extrémistes hutus ont massacré en masse les Tutsis et les «Hutus modérés». S'agissait-il d'un génocide au sens le plus fort, ou bien plutôt de massacres de masse — en partie croisés malgré la prédominance d'un groupe sur l'autre dans la perpétration des atrocités — dans le contexte d'une guerre opposant deux armées et leurs populations?

Quoi qu'il en soit de ces débats sémantiques, il s'était agi en 1994, et il s'agit une fois de plus en 1996-97, de massacres de masse, de massacres de civils, et de massacres basés sur l'appartenance ethnique des victimes. Il y a trois ans, on massacrait les Tutsis désignés «ennemis de la nation» par les fanatiques hutus. Aujourd'hui, on assassine en masse les Hutus restés au Zaïre, tenus globalement responsables des massacres de 1994 — alors que ce ne sont qu'une partie d'entre eux qui s'étaient rendus coupables des exactions.

Autre question: l'affrontement Hutus-Tutsis suffit-il à expliquer toutes les facettes du conflit en cours?

Victimes

expiatoires

de «l'après-

mobutisme»

Certes pas! Laurent-Désiré Kabila, ce vieux ferrailleur zaïrois de la guérilla du Sud, en train de monter triomphalement vers Kinshasa, n'est pas un Tutsi lui-même. Son combat personnel contre Mobutu, tout comme celui de ses alliés sur le terrain, n'est pas d'abord un combat «tutsi» — même si des Tutsis font partie de ses troupes, et même s'il a derrière lui les pouvoirs tutsis de Kigali et de Bujumbura.

Mais l'argumentation qui consiste à nier le «fait ethnique» dans toute cette tragédie tourne à vide. Le fait est qu'on ne peut absolument pas comprendre le problème de l'est du Zaïre et de la région des Grands Lacs si on ne parle pas, hélas! de Tutsis et de Hutus en guerre, s'alliant avec différents acteurs sur le terrain.

Même l'évocation du génocide de 1994 — tout controversé que soit le recours à ce vocable — au cours duquel des centaines de milliers de Tutsis ont péri victimes de la haine des anciens dirigeants de Kigali, nécessite que l'on parle d'«ethnies» (ou de races, ou de communautés, ou de nations, ou d'entités culturelles) en tant que groupes rivaux, subjectivement ou objectivement distincts les uns des autres.

La désignation de «l'Autre» comme ennemi à détruire renvoie au racisme, lequel renvoie à la race. L'analyste ne peut y échapper. Tout cela pour dire quoi? Pour dire qu'aujourd'hui, alors que l'est du Zaïre exhume chaque jour ses charniers pleins de Hutus, un racisme à rebours s'exerce contre ces pauvres réfugiés, «alliés» malgré eux d'un pouvoir condamné à Kinshasa, et coupables par association des atrocités commises par leurs cousins, il y a trois ans au Rwanda. Triste, triste, triste...

L E T T R E S

La commandite du tabac

Tout le monde le sait, l'usage du tabac chez les jeunes croît avec l'apprentissage de l'alcool, l'un va rarement sans l'autre. Si l'un est aussi nocif que l'autre, ne faudrait-il pas y accorder la même importance et légiférer dans le même sens?

Combien de produits nocifs pour la santé sont vendus libres de tout contrôle publicitaire de la part des autorités fédérales? On peut aussi bien s'intoxiquer en prenant trop de café et d'alcool ou en faisant usage de tabac en quantité. L'absurdité de la loi, c'est qu'elle limite la publicité à un seul produit alors que plusieurs autres devraient attirer l'attention des législateurs pour la protection de tous les citoyens, jeunes et moins jeunes.

Limiter la commandite du tabac lors d'événements sportifs ne fait que réduire la liberté d'expression de tous les citoyens dans un pays où, selon M. Chrétien, il fait bon vivre en harmonie. N'est-ce pas là une politique de deux poids, deux mesures?

Georges Castonguay
Montréal, 5 mars 1997

Sans REER

Le 27 février dernier, à la publication de l'édition de Jean-Robert Sansfaçon intitulé «Trois jours pour REER», il restait trois jours pour cotiser à un REER. Si votre revenu excédait 75 000 \$ en 1996, vous pouviez suivre ses conseils par une contribution de 13 500 \$. En répétant ce geste (à la portée de tous!) pendant 35 ans, votre revenu de retraite pouvait être équivalent à 70 % d'un salaire de... 75 000 \$ par an.

Le maintien du montant maximal admissible à un REER (13 500 \$ exempt d'impôt) favorise une minorité de riches. La classe dite «moyenne» ne peut cotiser annuellement 13 500 \$ dans un REER. Le revenu moyen en 1994 au Canada, avant im-

pôt, s'élevait à 55 080 \$ pour les familles et à 23 820 \$ pour les personnes seules. Environ 60 % des Canadiens gagnent moins que ces revenus moyens. En fait, même un plafond diminué à 6000 \$ serait inaccessible à une majorité de citoyens.

Les régimes de retraite provincial et fédéral sont insuffisants. Cependant, ce n'est pas en subventionnant les mieux nantis qu'on assurera un revenu minimum adéquat aux retraités. Bien au contraire.

Quant à la vérité mathématique de M. Sansfaçon, il aurait pu ajouter que 70 % d'un gros revenu, ça fait encore un gros revenu...

Patrick Morency
Montréal, 28 février 1997

Sauver des vies d'enfants

Le programme canadien d'immunisation internationale a récemment fait l'objet d'un livre. Leçons apprises, qui est largement passé inaperçu. Ce livre montre en quoi ce programme peu onéreux (six millions par an, soit à peine 0,3 % du budget de l'ACDI) a permis de sauver des centaines de milliers de vies d'enfants au cours des dernières années.

Ce programme tire maintenant à sa fin, mais il reste beaucoup à faire pour passer la couverture vaccinale des enfants du monde de 80 % à 90 % comme s'y est engagée à maintes reprises la communauté des donateurs depuis le début de la décennie.

Les prévisions budgétaires du gouvernement, publiées immédiatement après le dernier budget, montrent que les sommes consacrées aux besoins humains fondamentaux ont diminué au cours des dernières années, malgré les promesses de faire de ce secteur une priorité gouvernementale.

Il faut arrêter ce glissement, encourager le gouvernement à suivre les recommandations de l'évaluation indépendante du programme et veiller à ce qu'une suite plus que symbolique

soit donnée au programme canadien d'immunisation internationale.

Manon Bédard
Outremont, 3 mars 1997

L'enseignement de l'Église

Pour Stéphane Baillargeon (Le Devoir, 3 mars 1997), l'enseignement de l'Église sur le mariage est «désespérant d'archaïsme et d'anachronisme» et reflète «un esprit de clocher». Pourtant, Celui qui a dit «Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas» avait, selon ceux qui l'ont écouté, «les paroles de la vie éternelle». Lequel croire? Devant un tel choix, chacun est pleinement libre, et donc responsable.

Walter Hirtle
Professeur à l'Université Laval
Québec, 3 mars 1997

Le cirque Métrostar

Regardez-nous avec nos belles statuettes plaquées or. Populace dans la rue! Admirez les étoiles du petit Hollywood québécois. Métro a de l'argent pour nous sculpter de beaux trophées, mais il n'en a pas pour trouver des jobs à ses travailleurs.

Le public du Métrostar, c'est le peuple qui quête un job.

Pendant que le public gèle dehors avec ses pancartes, toi, la star, en bon courtisan du roi-argent, tu reçois les cadeaux du boss méprisant.

Union des artistes, où est la solidarité syndicale? Ne défendez-vous que vos seuls droits? Au lieu de vous amuser comme des bouffons au cirque du Métrostar, vous aviez l'occasion de sympathiser avec le peuple. De quel côté étiez-vous?

Le peuple chérit sincèrement ses «artistes». Mais ces pitres nous ont montré qu'ils sont là où ils flairent le pouvoir devant lequel ils n'ont pas honte de s'aplatir.

Marguerite Paulin
Montréal, 12 mars 1997

BOUDERIE EN PLEIN CONGRÈS...



Le prix de l'expansion de l'OTAN

Lorsque Bill Clinton quittera Washington avec ses béquilles demain pour participer au Sommet d'Helsinki avec Boris Eltsine, il aura surtout une idée en tête: persuader le chef russe qu'il n'y a rien de dangereux dans l'expansion de l'OTAN.

Si tout se déroule comme prévu, la décision d'élargir l'Alliance atlantique pour inclure la Pologne, la République tchèque et la Hongrie sera confirmée à Madrid en juillet.

Mais déjà, on a eu droit à un débat de fond aux États-Unis. L'administration Clinton — et la droite républicaine — appuie l'expansion vers l'Europe de l'Est. D'autres, comme le vieux George Kennan, expert de la Russie depuis 50 ans, parlent plutôt d'une provocation qui mettra en péril l'équilibre du pouvoir avec une démocratie fragile en Russie.

En analysant ce débat, je me suis dit que parfois le consensus étouffe la possibilité d'un vrai débat au Canada. Nous croyons vivre dans une société divisée mais au contraire, plusieurs questions, surtout internationales, qui mériteraient un débat, sont soigneusement évitées.

Chez nous, malgré la chère question nationale, le consensus domine: nous sommes résolument multilatéraux; nous soutenons chaque mission de maintien de la paix, nous aimons tous les clubs internationaux: le G7, le Commonwealth, la Francophonie, l'OTAN, l'OEAE.

A Ottawa, l'arrivée du Bloc et du Parti réformiste n'a pas modifié ces réflexes: il y a trois ans, lors d'un débat parlementaire sur la participation canadienne aux missions de paix de l'ONU, le consensus de tous les partis était complet.

Certains ont émis des conseils sur la façon d'intervenir, mais l'appui de principe était total. Même chose

pour la mission de paix canadienne en Haïti. Et en décembre dernier, alors que le gouvernement fédéral préparait une intervention au Zaïre, on a offert aux partis d'opposition de faire un débat d'urgence. Non merci, ont-ils répondu, nous sommes plutôt d'accord.

Il n'est donc pas surprenant qu'il n'y ait presque pas eu de débat — que je sache — au Canada sur l'expansion de l'OTAN. De Mulroney à Chrétien, on est en faveur; la dissidence sur la question semble assez polie — la page éditoriale du Globe and Mail — ou assez marginale.

Mais l'absence de débat sur une décision de fond peut être dangereuse. Le Canada, en tant que membre de l'OTAN, détient un droit de veto; l'inconscience publique sur un tournant décisif pour nos engagements internationaux peut avoir des conséquences néfastes.

Les Européens de l'Est connaissent les enjeux: «La Pologne attend vos généraux — c'est-à-dire General Motors et General Electric», a dit l'ancien président Lech Walesa à Toronto la semaine dernière. Ce ne seront pas les seuls à en profiter; dans un contexte difficile de compressions budgétaires, les grandes sociétés d'armements vont faire fortune. Car intégrer les rangs de l'OTAN veut dire abandonner les MIGS pour les F-16, et toute la quincaillerie des forces armées modernes.

Mais il n'est pas question de cela ici; c'est plutôt du développement de la démocratie que l'on parle davantage.

Au moins, aux États-Unis, admet-on qu'il y aura un prix à payer pour tout cela. Selon une étude de l'administration Clinton, le coût de l'expansion de l'OTAN se chiffrera entre 2,1 et 2,7 milliards US — ou un total de 27 à 35 milliards d'ici l'an 2009.

Selon la formule suggérée par les

Américains, les États-Unis en paieront 15 %, les nouveaux membres de l'OTAN 35 %, et les autres membres de l'Alliance assumeront le reste.

Au Canada, on n'a pas parlé du coût de l'exercice. Il n'y a rien dans les estimations budgétaires qui détermine la part canadienne du prix de l'expansion de l'OTAN. L'estimation américaine est un minimum — la Rand Corporation a calculé 40 milliards sur dix ans — pour rassurer les membres du Congrès. «Ces coûts sont abordables, disent les auteurs de l'étude. Les sommes pour les États-Unis totalisent moins de 0,1 % du budget américain pour la Défense pendant cette période.»

Si tel est le cas pour les États-Unis, c'est loin d'être la même chose pour le Canada. Si on utilise la formule habituelle pour calculer la contribution canadienne aux coûts de l'OTAN — 6 % —, le Canada sera responsable de 6 % de la moitié du coût total. C'est-à-dire, si je n'ai pas tout oublié des mathématiques, entre 63 et 81 millions US par an — ou 810 millions à 1,05 milliard sur 12 ans.

Peut-être me suis-je trompé; ce ne sera peut-être pas 6 %. Peut-être, après tout, ne sera-t-il question que de la moitié du montant auquel j'en suis arrivé (si j'avais été fort en maths, se-rais-je journaliste?).

Mais combien, alors? Les prévisions budgétaires pour la Défense canadienne n'en disent pas un mot. Le Canada a un budget annuel de défense de 9,9 milliards de dollars canadiens pour l'année 1997-98, et de 145,3 millions pour sa contribution à l'OTAN. Selon mon calcul, on doit trouver à peu près 100 millions de dollars canadiens supplémentaires pour l'expansion de l'OTAN.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le gouvernement fédéral n'ait pas encouragé un grand débat national sur le sujet. Mais il est dommage que personne n'ait insisté pour qu'il y ait un.

Car ce consensus va nous coûter cher.

À P R O P O S

...du soutien actuel aux familles

En 1995, le soutien public aux familles québécoises a atteint 4,4 milliards, dont 2,7 milliards en provenance du gouvernement du Québec. Actuellement, près d'une vingtaine de mesures d'aide à la famille coexistent au Québec, répondant à des objectifs variés. Depuis ses tout débuts, le système québécois d'aide à la famille comporte une aide universelle et une aide ciblée vers les plus démunis. Dès la mise en place de leurs régimes d'impôt sur le revenu des particuliers, les gouvernements ont exempté de l'imposition la partie des revenus nécessaire pour subvenir aux besoins essentiels des enfants, reconnaissant ainsi que la capacité des adultes de payer des impôts n'est pas la même selon qu'ils assument ou non la charge d'enfants. Au Qué-

bec, l'allocation familiale de base, l'allocation pour jeune enfant et l'allocation à la naissance sont des mesures universelles. D'autres formes de soutien (prestation fiscale fédérale pour enfants, programme québécois d'aide de dernier recours) sont fonction du revenu disponible. Certains programmes, tels que l'allocation familiale de base du Québec et la prestation fiscale fédérale pour enfants, sont modulés en fonction du rang et de l'âge de l'enfant. En 1996, la combinaison de ces deux programmes totalise 1000 \$ par an pour un premier enfant et 1890 \$ pour un troisième enfant âgé de moins de 12 ans.

Politique familiale, gouvernement du Québec, janvier 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

La francophonie canadienne et le Québec

Ruptures et retrouvailles

Le droit du Québec à décider seul de son avenir ne doit pas faire oublier la solidarité entre les francophonies québécoise et canadienne

LISE BISSONNETTE

Ce texte constitue l'essentiel d'une conférence prononcée par la directrice du Devoir à Québec, le samedi 15 mars 1997, à l'occasion du Forum de concertation francophone 1997.

Il y a plus de vingt ans, désormais, que j'observe d'assez près les relations entre la francophonie canadienne et le Québec et que j'interviens de temps à autre, surtout dans les pages du Devoir. J'ai l'impression, parfois, de n'avoir plus rien à dire. Ou plus précisément d'avoir surtout des choses désagréables à dire tant l'évolution de la francophonie canadienne dite «institutionnelle» éprouve mon amitié naturelle et me semble piégée. Dès lors, comme je savais que je risquais de heurter des gens, je trouvais plus indiqué de me mêler de mes affaires. Ce qui m'a enfin amenée à accepter l'idée de participer à cette rencontre, c'est que le Forum explore d'autres lieux que la francophonie institutionnelle, d'autres relations entre les groupes et les individus. Et ce type de relations, j'y crois, j'y croirai toujours, peu importe ce que l'avenir politique nous réserve.

Il m'apparaît indispensable, toutefois, de faire d'abord un détour pour vous dire ce qui me trouble et ce qui, à mon avis, pourrait émusser la solidarité naturelle entre francophones du Québec et du Canada. Après tout, vous ne m'avez pas invitée pour que je vous répète ou reformule ce qui se trouve dans vos documents de travail ni, je le suppose, pour que je me conduise en diplomate et que j'enrobe la réalité difficile de plusieurs épaisseurs de mots doux. Si nous voulons vraiment collaborer d'une autre façon, il faut savoir clairement d'où nous partons et quelles sont les tensions que nous aurons à surmonter. Je m'empresse de signaler que mes commentaires ne visent en rien à égratigner des individus, que je connais bien peu, mais bien à cerner un rapport malaisé, qui est le résultat d'une situation politique sur laquelle ils ont peu de prise.

La solidarité que je viens d'évoquer n'a jamais été très forte entre nous, me direz-vous. C'est vrai, et c'est normal. Le Canada est un vaste pays, nous avons été séparés par la distance, l'histoire, des dynamiques sociales et culturelles bien différentes. La solidarité entre nous n'est pas agissante, forte, sentie. Et soyons clairs plutôt qu'angéliques: on ne pourra jamais demander à six millions de Québécois de langue française de prendre leurs décisions, petites et grandes, en fonction de moins d'un million de Canadiens de langue française vivant dans les autres provinces: c'est là une vérité incontournable.

La solidarité entre les francophones du Canada n'est pas agissante, forte, sentie: elle est latente

La solidarité est donc latente. Elle se manifeste uniquement quand des incidents la déclenchent, quand un gouvernement provincial adopte une politique défavorable aux francophones ou leur nie des droits. Voyez l'émotion récente autour de la fermeture appréhendée de l'hôpital Montfort, à Ottawa. L'indignation est vive, au Québec comme en Ontario, et je la crois sincère. La fibre familiale, entre nous, est peut-être ténue, mais elle existe toujours.

Cette fibre me semble toutefois menacée par le pas qu'a franchi la francophonie officielle, celle des associations et des fédérations, dans le débat sur la question nationale québécoise, en décidant de se ranger carrément du côté des forces fédéralistes. Vous connaissez mes positions éditoriales, vous savez que je conclus à la faillite du Canada politique et par là que je souhaite voir advenir la souveraineté du Québec. Je crois toutefois que les Québécois, le temps venu, décideront de cette question eux-mêmes, quel que soit l'avis des franco-

phones des autres provinces. Si je suis troublée, donc, ce n'est pas parce que les positions du leadership francophone canadien ont heurté mes opinions: pour parler brutalement, ces positions n'ont aucune influence sur le vote au Québec, qu'il soit pour le OUI ou pour le NON. Mais je trouve ces positions dangereuses en soi. Non seulement elles accentuent la distance entre la francophonie québécoise et la francophonie canadienne, elles créent d'énormes malentendus, mais encore, je le répète, elles m'apparaissent piégées.

En voici ma lecture. Le leadership francophone canadien, que j'observe depuis mon entrée au Devoir en 1974, a été fort et presque puissant quand il n'était l'otage de personne, ni du gouvernement québécois, ni du gouvernement canadien. Il a fait ses gains les plus indiscutables après 1976, après l'élection du Parti québécois. Grâce au choc qu'a ressenti le Canada, la toute nouvelle Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), ancêtre de la FCFA, a pu développer un intéressant et inespéré rapport de force avec des gouvernements fédéral et provinciaux qui avaient été au mieux paternalistes et au pire hostiles envers la minorité de langue française depuis plus d'un siècle. Ces gouvernements voulaient montrer patte blanche, dire au monde entier que le Canada n'était pas un désert pour la vie française hors Québec. Ils se rendaient compte qu'il ne leur suffirait pas d'évoquer la Loi sur les langues officielles, Radio-Canada ou leur soutien à quelques activités assez folkloriques en matière culturelle ou éducative, noyées dans la politique de multiculturalisme. Ils savaient que l'on montrerait du doigt l'assimilation, la pauvreté et parfois l'inexistence de l'enseignement en français, la marginalisation croissante d'un peuple que l'on disait «fondateur». Il leur fallait donc trouver le moyen de modifier rapidement cette image. C'est de cette réflexion un peu affolée qu'ont surgi les larges subventions aux organismes communautaires et culturels, les quelques progrès en éducation.

Ne nous racontons pas d'histoires. C'est parce que le gouvernement du Canada et les autres provinces voulaient affaiblir le gouvernement souverainiste du Québec et en particulier la loi 101, sa politique d'unilinguisme officiel, qu'ils ont inclus, dans la Constitution repatriée de 1981-82, des dispositions de protection linguistique des minorités dans la Charte des droits. Ces dispositions, qui cherchaient à réintroduire la notion de bilinguisme dans les institutions québécoises, ont permis aux francophones des provinces canadiennes de se battre devant les tribunaux pour obtenir enfin, près de vingt ans plus tard, l'existence et le contrôle d'un enseignement de base qui soit le leur. En somme, le Québec et sa contestation du Canada ont été partie intégrante du nouveau rapport de force que les francophones des autres provinces pouvaient établir avec le gouvernement fédéral et leurs gouvernements provinciaux.

C'est à ce rapport de force que la francophonie institutionnelle m'a paru renoncer. L'invitation qu'elle nous a faite de voter NON au référendum de 1995 et l'acceptation de fonds fédéraux pour mener, en plein débat référendaire, une campagne publicitaire qui chantait le bonheur des communautés francophones hors Québec ont été à mon avis des erreurs importantes. D'une part, comme je le disais plus haut, tout cela n'a eu aucun effet mesurable sur le vote référendaire et n'a certainement pas empêché le souverainisme de gagner des points, comme on l'a vu. D'autre part, et c'est ce qui importe le plus, cela a endormi le Canada anglais dans son extraordinaire autosatisfaction à l'égard de la minorité de langue française. Puisque la francophonie se disait heureuse et épanouie au Canada, les Canadiens anglais étaient prêts à la croire sur parole et à trouver bien inutile, désormais, d'en faire plus.



Lise Bissonnette, directrice du Devoir.

ARCHIVES LE DEVOIR

Le Canada croit sa francophonie comblée dans les autres provinces que le Québec. L'opinion s'accrédite selon laquelle les francophones sont une minorité mieux acceptée, moins menacée, aux droits mieux garantis que ceux des anglophones du Québec. Il y a là un monstrueux renversement de perspective, une extraordinaire distorsion de la réalité, à laquelle les événements de 1995 ne sont certes pas étrangers.

Si je ne m'en prends pas nommément aux personnes, je le répète, c'est que je crois que cette évolution de la francophonie institutionnelle était un peu inévitable, indépendamment de l'évolution des individus. La FFHQ est née en 1974 d'une sorte de révolution tranquille chez des jeunes fatigués du folklore et de la vieille lutte pour la survivance; avec ses associations membres, elle a été petit à petit transformée par l'importance qu'elle a prise dans le paysage canadien. Après 1976, les subventions ont augmenté de façon importante et on a vu naître une sorte de francophonie professionnelle, une classe à part, qui allait de négociation en colloques partout au Canada et qui devenait un establishment en soi. La Constitution de 1982 et les contestations judiciaires qu'elle a provoquées dans diverses provinces sur le front scolaire, les débats de Meech puis de Charlotte-town, ont aussi fait de la francophonie une affaire de juristes et d'experts de haute voltige, qui ont leurs propres stratégies politiques, souvent intégrées aux stratégies fédérales. Tout cela était assez naturel.

Cette évolution n'a pas échappé à de nombreux groupes francophones, qui la contestent aujourd'hui. Il me semble donc que la francophonie se diversifie, en partie aussi parce que les subventions diminuent et que les groupes dépendent moins des associations. La francophonie, en somme, va devenir moins institutionnelle et peut désormais envisager de l'être. Nous nous trouvons à l'aube d'une autre mutation importante, deux décennies après l'apparition de la FFHQ.

Et c'est là qu'est la bonne nouvelle, peut-être le terrain de retrouvailles qui compenseront des malaises politiques persistants, même si elles ne peuvent les effacer tout à fait. Le poids des gouvernements diminue. J'ai longuement parlé du désengagement fédéral parce qu'il a marqué les dernières années,

mais il faut ajouter, malgré le soutien du gouvernement du Québec à ce Forum, que la politique québécoise à l'égard de la francophonie canadienne, même si elle n'est plus la honte qu'elle a été, n'est pas le pactole. J'ai bien accueilli, pour ma part, ce virage vers le partenariat, cette volonté de rapprochement. Mais je l'ai fait avec lucidité. Le Québec investit là plus de bonne volonté que d'argent, il fait un mea-culpa, se débarrasse de remords encombrants, mais ce n'est pas lui qui va prendre la relève financière du gouvernement fédéral au

près des communautés. Elles sont livrées à elles-mêmes. Et elles sont capables de bouger. Je le dis avec conviction, mais à partir d'observations très personnelles et tout à fait empiriques. Nous n'avons pas d'outils adéquats, actuellement, pour évaluer la vitalité réelle de la francophonie au Canada. Les Canadiens anglais la surestiment, les Québécois francophones la sous-estiment. Les rapports du Commissaire aux langues officielles ne sont d'aucun recours car ses évaluations sont mécaniques: il mesure le nombre de plaintes en vertu de la Loi sur les langues officielles, la qualité des services publics en français, le degré de contrôle qu'exerce la minorité sur ses écoles. La seule autre mesure officielle est celle de Statistiques Canada, des recensements qui reflètent brutalement l'assimilation continue. Au Canada, on s'accroche à l'optimisme officiel du commissaire; au Québec, on ne croit que Statistiques Canada. Et la vérité n'est pas entre les deux, mais ailleurs.

Je ne prétends pas la posséder, je vis au Québec. Mais j'observe néanmoins un phénomène paradoxal. Bien que l'assimilation soit toujours importante, indéniable, son effet sur les communautés n'est pas aussi dévastateur qu'il devrait l'être. Il y a plus de vingt ans, quand j'allais en reportage un peu partout au Canada, le drame était beaucoup plus évident qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, les énormes pertes en nombre se font oublier, ou sont ressenties moins péniblement, à cause de la vigueur d'une sorte de noyau dur de la francophonie, que je ne rencontre plus dans les associations officielles mais surtout dans les milieux culturels et les milieux d'éducation. L'émergence de ce noyau dur est sans doute un des beaux résultats de l'action de la

francophonie institutionnelle, mais il s'en détache aujourd'hui, comme c'est normal.

Bien sûr, les traces de difficultés abondent. Les minorités ne peuvent se comporter en majorités qu'elles ne sont pas; l'argent et les ressources humaines raréfiées sont des problèmes majeurs. Mais l'esprit des lieux n'est tout simplement plus le même.

Certains attribueront cette transformation à des facteurs politiques, selon leur école de pensée. Ils diront soit que les largesses d'Ottawa ont eu un effet, soit que l'agitation québécoise a débordé vers les communautés francophones. A mon avis, le phénomène est beaucoup plus profond. Des communautés qui vivent, au lieu de survivre, ne

doivent pas leur énergie à autrui. Elle surgit de leur volonté, d'abord et avant tout. Il me semble qu'on en a fini, ou presque, avec l'isolement d'autrefois. Le nombre de francophones diminue partout, sauf en Acadie et à la frontière ontarienne du Québec, mais la cohésion naturelle est plus forte, entre les communautés francophones elles-mêmes, puis entre ces communautés et le Québec. Des écrivains parlent directement à d'autres écrivains. Des dramaturges à d'autres dramaturges. Des professeurs à d'autres professeurs. Des journalistes à d'autres journalistes. Ils ont de plus en plus de moyens techniques de le faire, et ces moyens deviennent de moins en moins coûteux. Mais ce qui est important, c'est le caractère beaucoup moins officiel et artificiel de ces dialogues. Dans ma peau d'écrivain, du moins, je le sens et je le vis. Sans doute, étant donné mes intérêts personnels, j'en sais un peu plus long que la plupart des écrivains québécois sur le sujet, mais ce n'est qu'une question de temps pour que ces collaborations deviennent plus agissantes et spontanées. Et pourquoi? Parce que la qualité est au rendez-vous. Le folklore — au sens péjoratif et non patrimonial du terme — est en voie de disparition partout où je regarde. L'autre révolution tranquille a eu lieu dans notre famille. Et l'entente, entre groupes et individus, est bien meilleure.

J'ignore ce qui se passe dans les milieux d'affaires et dans d'autres domaines de coopération que votre Forum examine aujourd'hui. Les affinités semblent moins évidentes parce que la langue ne saurait jouer le rôle de ciment qui est le sien dans les activités culturelles et éducatives. Le cadre général de ce Forum

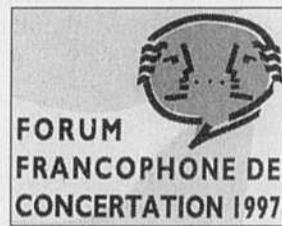
me semble donc correspondre mieux aux besoins d'aujourd'hui car il est moins vulnérable aux calculs politiques. Mais en expédiant le cadre traditionnel aux ténèbres extérieures, je ne voudrais pas pour autant prêcher pour les seules relations informelles en me fiant à Internet et à d'autres générations spontanées. Je retomberais bientôt dans les niaiseries à la Keith Spicer, ces fins de colloque où on se promet de créer la bonne entente entre Canadiens en favorisant les voyages pour la jeunesse et, qui sait, les mariages interprovinciaux qui feraient de bien beaux enfants multiculturels et bilingues. Je souhaite que nous organisions notre espace socioculturel commun, qu'il se structure de façon à ce que les nouvelles collaborations tiennent la route, quel que soit l'avenir politique du Québec.

C'est maintenant qu'il faut y songer, et pour ma part, j'irais plus loin que les partenariats volontaires et par définition passagers qu'explorent votre Forum. Je pense par exemple à la création d'un statut associé pour les écrivains et

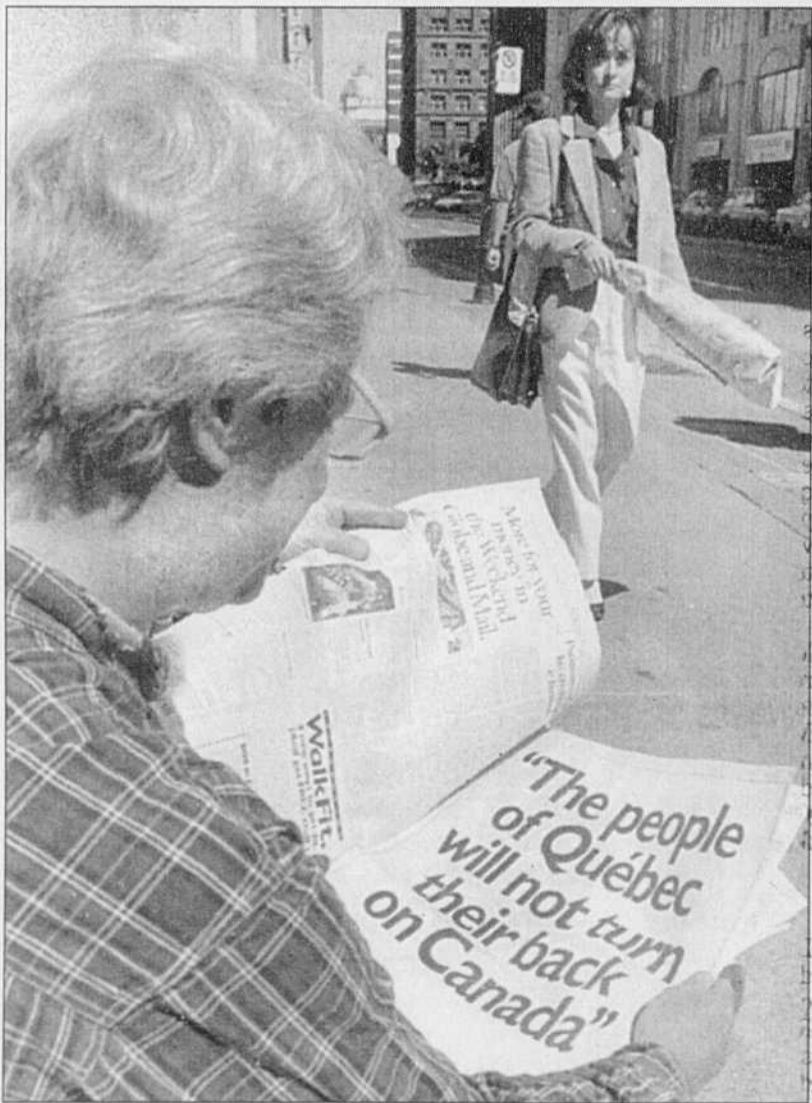
artistes de langue française dans des endroits comme le Conseil (CALQ) ou la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Je pense à ouvrir une fenêtre de Télé-Québec sur la francophonie extérieure. Je pense même que le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec pourrait examiner certaines propositions d'affaires, lui qui ne sait plus quoi faire de ses récoltes. Avec des banques et organismes français et québécois, le Fonds a mis sur pied un Réseau franco-québécois pour le développement des PME: je ne vois pas pourquoi on ne pourrait en faire autant pour les PME de langue française au Canada.

Je cherche, comme vous le voyez, des lieux qui exercent une forme de pouvoir et non des lieux de simple association. Il y aura toujours des souverainistes pour me reprocher d'explorer là les dangereuses voies d'un nouveau fédéralisme, mais ce sont des frileux. Ce que je propose depuis le début, aujourd'hui, c'est justement de trouver des façons de nous débarrasser des calculs politiques qui troublent nos perceptions mutuelles et qui détériorent nos relations.

Il y a moyen de faire une place à la francophonie canadienne dans nos institutions parce que c'est la chose intéressante à faire, que le Québec soit une province ou un pays. J'en suis désormais convaincu.



FORUM FRANCOPHONE DE CONCERTATION 1997



ARCHIVES LE DEVOIR

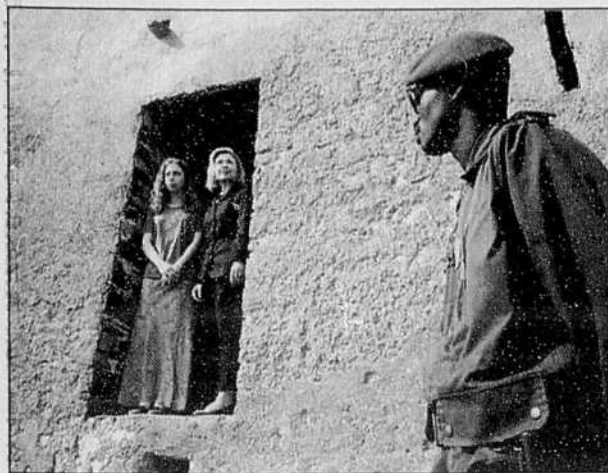
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le-gault, Benoit Mungér, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Pouton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La «porte du non-retour»



WIN MCNAMEE REUTERS

SOUS le regard vigilant d'un soldat sénégalais, Hillary, l'épouse du président américain Bill Clinton, et la fille du couple présidentiel, Chelsea, scrutent l'horizon sur le seuil de la «porte du non-retour», à l'île de Gorée. Le marchandage des esclaves était autrefois pratiqué sur cette île baignant au large de Dakar.

PRÉCISION

Lodola

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les photos de Bertrand Carrière illustrant le texte de Andrée Martin dans notre cahier des Arts de samedi dernier, sont tirées du film Lodola primé au FIFA. Toutes nos excuses.

À LIRE DEMAIN

Le Saguenay-Lac Saint-Jean fait peau neuve

Les inondations de juillet dernier au Saguenay-Lac Saint-Jean ont fait couler beaucoup d'encre. On a largement illustré l'ampleur des dommages, maintes fois retourné les causes d'un tel sinistre. Six mois après, la région est-elle toujours en chantier? *Le Devoir* entend demain une série d'articles sur les divers visages de la reconstruction de l'endroit. Devant cette occasion de faire peau neuve, comment réagit-on?

EN BREF

Proteau dans l'embarras

(Le Devoir) — Le journaliste de Radio-Canada Michel Morin, qui a eu des reportages très durs sur le Mouvement Desjardins ces derniers mois, est revenu à la charge hier, en attaquant cette fois Jocelyn Proteau, président de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Morin reproche à M. Proteau d'avoir donné «au moins deux valeurs à sa propriété de l'île Bizard», soit une première de 822 897 \$ pour le coût de construction avec le terrain, la piscine et le terrassement, ce qui lui aurait permis d'obtenir un prêt de plus d'un demi-million. L'autre valeur déclarée pour le remboursement de la TPS est de 429 678 \$. M. Proteau affirme dans le reportage que cette valeur a été établie par l'entrepreneur général. Le journaliste laisse entendre que cet écart a été soumis aux dirigeants du Mouvement par Pierre Lecours, ex-vice-président de la Caisse populaire de Saint-Henri, dont le conseil fut destitué.

Blâmes pour Gilles Proulx

Québec (PC) — Pour la troisième fois en six mois, l'animateur Gilles Proulx est sévèrement blâmé par le Conseil de presse du Québec. Cette fois, c'est à la suite de plaintes de Diane Lemieux et Françoise David que l'animateur Proulx est blâmé pour «langage inadmissible et injures» entendus sur les ondes de la station CKAC. Mme David est présidente de la Fédération des femmes du Québec et Mme Lemieux était coordonnatrice au Regroupement des centres d'aide contre les agressions sexuelles. Les deux plaignantes reprochaient à Proulx l'utilisation à leur endroit de termes comme «maudites folles» et «grosses torches».



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LANDRY «On veut faire la souveraineté le plus vite possible»

SUITE DE LA PAGE 1

piter la tenue d'un troisième référendum sur la souveraineté. «Si la souveraineté arrive, ce sera un bonheur [supplémentaire] sur le plan financier».

Comme le premier ministre Bouchard, il accorde donc la primauté à l'assainissement des finances publiques. Question de laisser le climat s'améliorer sans précipiter les choses.

«On veut faire la souveraineté le plus vite possible, mais on veut aussi permettre au peuple de souffler. Nos compatriotes du reste du Canada, certains d'entre eux, en tout respect, ont comme perdu l'esprit. Ils nous ont abreuvés de toutes sortes d'injures. Ils nous ont dépeints comme des gens pas montrables, alors que le Québec est une société tout à fait montrable. Faut que ça se calme tout ça.»

Il n'est pas d'accord avec l'un des «pères du mouvement souverainiste», Pierre Bourgault, pour dire que le prochain référendum devrait être le dernier. «Un groupe d'humains qui forme une nation et un peuple va toujours chercher à être reconnu d'égal à égal par les autres nations et les autres peuples. Il n'y a pas d'échéancier artificiel pour empêcher cela. L'Ukraine a eu besoin de mille ans, je crois.»

D'autre part, il affirme que les syndicats représentant les employés de l'État adhèrent toujours à l'objectif d'assainissement des finances publiques, voire qu'ils appuient les objectifs gouvernementaux dans les présentes négociations, soit des économies récurrentes de 800 millions. La réduction de cette demande n'a pas été évoquée pour demander un délai dans les négociations, soutient-il. Là-dessus, comme sur les 15 000 postes abolis, il se montre inflexible. Les crédits Léonard, aujourd'hui, et le budget

Landry, la semaine prochaine, se baseront sur ces objectifs incontournables.

Sans dévoiler le contenu de son budget, le ministre des Finances a répété son «admiration» pour le rapport de la Commission sur la fiscalité, présidée par Alban D'Amours. Québec augmentera ses revenus par «certaines mesures fiscales» au cours de l'année budgétaire qui vient, notamment en poursuivant la lutte contre le travail au noir, mais il n'est toujours pas question d'augmenter le fardeau fiscal des entreprises et des individus.

Pour relancer l'emploi et commencer à faire entrevoir la lumière au bout du tunnel, après ce budget difficile, le ministre des Finances compte rendre publiques au cours des prochaines semaines de nouvelles stratégies cohérentes et structurantes en matière de développement économique. Il est clair toutefois qu'on s'éloignera de plus en plus de l'État providence, dans le genre «welfare state». Il prône plutôt la vision d'un gouvernement qui préconise surtout des «mesures légères», un état-diète, un «état stratège».

«Le temps des interventions lourdes est terminé.» La société québécoise a changé, dit-il en donnant l'exemple d'entreprises comme Quebecor, Bombardier et Bell Helicopter qui sont des leaders mondiaux dans leur domaine respectif. Par ailleurs, il croit à la réduction du temps de travail et, ajoute-t-il, des exportations en hausse pendant une longue période de temps feront en sorte que les entreprises québécoises pourront à nouveau créer des emplois.

À plus long terme, l'atteinte du déficit zéro devrait assurer du «beau temps» au Québec et la possibilité de faire de «vrais choix». Il fixe trois priorités à l'après-déficit zéro: diminuer les taxes et impôts, réduire la dette et réinvestir dans les services publics, entre autres dans le réseau rou-

tier, la santé et l'éducation.

Mais l'«État stratège» ne veut pas dire moins d'État non plus, selon lui. Si on compare cette position à une philosophie néo-libérale, il rejette l'accusation du revers de la main. Son âme de social-démocrate se porte bien merci, explique-t-il. En se disant plutôt pragmatique et progressiste, le ministre Landry préfère parler de «responsabilités».

«Quel social-démocrate peut dire «je vais repousser vers mes enfants le poids de mes excès»? Quel social-démocrate peut mettre en péril tout notre filet de protection sociale et notre appareil de répartition parce que l'État est ruiné? [...] On est en train de démontrer qu'on peut être à la fois progressiste et rigoureux dans la gestion des fonds publics.»

Le gouvernement Bouchard, maintient-il, est un gouvernement équilibré qui préconise l'orthodoxie budgétaire certes, mais qui a aussi adopté la Loi sur l'équité salariale, la politique familiale, deux sommets de concertation et le fonds de lutte contre la pauvreté.

En ce sens, il croit que le Parti québécois a bien évolué et qu'il est maintenant dirigé par un «homme équilibré». Pas plus conservateur, mais toujours progressiste. Il regrette cependant l'échec des relations entre le PQ et les communautés culturelles, lui dont le prochain référendum sera le dernier qu'il vivra en tant que politicien actif. Son parti devrait, selon lui, donner de bonnes circonscriptions à des membres éminents des communautés culturelles.

«Les souverainistes doivent, coûte que coûte, reprendre l'effort fraternel auprès des communautés culturelles. A peu près 10 % d'entre eux votent pour la souveraineté, ce qui est la preuve évidente qu'on peut très bien être un militant souverainiste sans avoir des ancêtres qui ont cultivé des terres à l'île d'Orléans.»

LELOUCH

SUITE DE LA PAGE 1

toujours affiché une affection pour le Québec (où il a d'ailleurs un vaste public d'inconditionnels), et profite de son passage parmi nous pour préciser à quel point il se sent bien ici (en plus, la neige c'est joli).

Après tout... et même plus portera d'autant plus les couleurs québécoises qu'il est coproduit avec SDA, une société montréalaise se lançant avec lui à l'assaut d'un premier long métrage. Lelouch n'en est pas à sa première coproduction avec le Québec. Dans le milieu des années 70, ce fut le cas d'*A nous deux* coproduit avec Justin et Claude Héroux. Mais cette fois, c'est du gros. Après tout... et même plus possède un budget équivalent à celui de ses *Misérables* (17 à 20 millions). Lelouch précise ne pas privilégier la coproduction pour la coproduction. Mais à ses yeux, le scénario la réclamait. Une partie de l'équipe technique, dont le chef décorateur Marc Ricard, sera également québécoise.

L'actrice Alessandra Martinez, qui est aussi sa compagne, était hier à ses côtés pour la rencontre de presse qui tenait aussi de l'événement diplomatique-culturel avec gratin du milieu massé à l'Exotica, rue Laurier. Même les ministres Louise Beaudoin et Serge Ménard sont venus faire leur tour. Après tout, les coproductions avec la France sont denrées précieuses, surtout à l'heure où la pomme de discorde du doublage risque d'envenimer nos rapports avec l'Hexagone.

Le film réalisé en trois langues (français, anglais, italien, puis sous-titré) aura pour cadre, outre Montréal, plusieurs villes du monde dont New York, Acapulco, Istanbul, Venise, avec détour par la Turquie et sans doute la Corée. L'équipe se déplacera aussi au Manitoba et à Churchill Falls au Labrador. Des pourparlers sont entamés avec le Canadien de Montréal pour tourner avec eux (et un acteur) les scènes d'une partie de hockey au Centre Molson. La sainte Flanelle sera du bal Lelouch. On imagine d'ici la glace tourner en contre-plongée... Vision fugitive...

Précisons qu'Après tout... et même plus, qui sera tourné ici à l'automne et devrait gagner les écrans en mars 1998, est l'histoire d'une danseuse étoile (incarnée par Alessandra Martinez) qui, à la suite du deuil de son enfant de sept ans, entreprend d'explorer tous les lieux qu'il aurait aimé visiter (l'enfant est fou de hockey, d'ours polaires — visiteurs annuels de Churchill Falls — et des plongeurs d'Acapulco). L'héroïne reverra aussi les sept hommes ayant marqué sa vie. D'où ce périple autour du monde.

LELOUCH

«Ce sera une histoire très sérieuse qui ne se prend pas au sérieux, précise le cinéaste. Une tragédie optimiste et une grande histoire d'amour avec un portrait de femme en exergue. Je suis convaincu que l'amour est une invention féminine et les affaires, une invention masculine», lance-t-il à la volée avant de préciser que son film sera assez dur pour les hommes, lesquels n'auront pas la partie belle dans cette affaire.

Il aime les belles histoires aux multiples ramifications, Lelouch. Et il aime embrasser large. De là à faire un film ayant la planète pour cadre... On le sait, il y a deux catégories de produits Lelouch, les œuvres plus intimistes (*Tout ça pour ça!*) et les grandes machines comme *La Belle Histoire* et *Les Uns et les Autres*. Mon prochain film sera à cheval entre les deux genres, précise-t-il: «une fresque intimiste où la chorégraphie et la musique joueront un rôle important».

Alessandra Martinez préfère laisser Lelouch parler du scénario. Comme à son habitude, il ne lui a pas montré le texte, attendant le jour du tournage pour distribuer leurs répliques aux comédiens et les encourager à improviser par ailleurs. Elle voit tout de même ce scénario comme un cadeau, puisqu'il s'agit d'un portrait de femme, mais doit se remettre sérieusement à la danse classique, histoire de faire des pointes honorables dans ce rôle où elle dansera. Lelouch a toujours fait jouer ses compagnes successives. Ses plateaux de tournage sont de vraies aventures de famille, avec une tribu de fidèles qui se retrouvent souvent d'un film à l'autre.

Mais ce cinéaste vit depuis ses débuts tiraillé entre un public d'inconditionnels qui l'adore et une critique qui l'éreinte régulièrement. Et pourtant il tourne, pourrait-on dire en paraphrasant Galilée. Quoi qu'il en soit, sa dernière aventure

Hommes, femmes: mode d'emploi dans lequel y tenait la vedette un Bernard Tapie alors aux portes de la prison, fut particulièrement houleuse. En France surtout, mais à travers toute la francophonie, la levée de boucliers fut générale. Aujourd'hui que Tapie médite dans sa geôle, Claude Lelouch ne renie rien. Après tout, l'aventure c'est l'aventure. Mais l'expérience lui laisse un arrière-goût amer, car jamais, de mémoire de réalisateur controversé, il n'avait reçu autant de coups. Il évoque la mesquinerie des médias francophones, «qui n'ont vu que Tapie et oublié le film», mais demeure persuadé d'avoir bien fait son métier en relevant le défi de diriger Tapie, et croit même que le film, quand la poussière du scandale se sera estompée, deviendra une référence. Incurable optimiste!

SUITE DE LA PAGE 1

M. Duceppe n'a pas attribué une partie du crédit de sa décision d'hier aux deux femmes candidates, Francine Lalonde et Pierrette Venne. Il y a vu seulement le reflet de ses convictions personnelles.

La façon dont le choix du leader parlementaire a été annoncé a fait sourcilier plusieurs personnes. Alors que M. Gauthier ignorait encore ce qui l'attendait, l'animateur Jean Lapierre, un ami intime de Gilles Duceppe et de Lucien Bouchard, indiquait sur les ondes de CKAC que Mme Tremblay saurait l'heureuse élue. M. Gauthier ne l'a su qu'une heure plus tard.

M. Duceppe a dit n'avoir informé personne de son choix et a attribué les propos de son ami à des hypothèses de journaliste. Il a même affirmé avoir manifesté sa surprise à Michel Gauthier. C'est pourtant par les journalistes que M. Gauthier a semblé apprendre ce qui s'était dit à la radio. «Je pensais que c'était moi qui l'avais su en primeur. Je suis désolé... j'ai été deuxième», a-t-il déclaré avec tristesse.

M. Gauthier se retrouve donc les mains vides. Gilles Duceppe dit lui avoir offert le dossier de son choix, ce qu'il estime généreux. «Quand on dit quel dossier il voudrait avoir, c'est une grande offre», a-t-il affirmé. Là encore, la version des deux hommes ne coïncide pas. Michel Gauthier a paru surpris quand on a voulu savoir quels dossiers il voulait piloter. Il ne se souvenait pas avoir reçu pareille offre.

Ce dénouement surprenant après une année passée à la tête du parti ne fait rien pour l'encourager à rester en politique, avoue-t-il. Il devrait faire connaître ses intentions en avril. D'ici là, il continuera à servir ses électeurs de Roberval et assistera à la période des questions chaque fois qu'il sera à Ottawa. Il y était hier, visiblement mal à l'aise dans son nouveau rôle de figurant.

«Je suis assis à la première rangée, c'est déjà ça», a-t-il commenté, ajoutant à la blague qu'il avait commencé à donner des leçons aux réformistes, ses nouveaux voisins de banquette.

M. Duceppe a fait d'autres modifications à son cabinet fantôme. Le député Michel Bellehumeur, qui garde son poste de critique à la Justice, occupera aussi le poste de leader parlementaire adjoint. Pierre Brien, lui, passe de la Défense à l'Industrie. Fait à noter, MM. Bellehumeur et Brien ont été associés, par M. Gauthier lui-même, à la

fronde qui l'a amené à démissionner. Le nouveau critique à la Défense sera le député de Shefford, Jean Leroux.

Une nomination qui fera bondir les réformistes est celle de Jean-Marc Jacob au poste de vice-président du comité parlementaire sur la défense. M. Jacob est ce député qui avait envoyé une lettre aux militaires québécois à la veille du référendum, ce qui avait amené un comité de la Chambre à se pencher sur des accusations d'incitation à la sédition portées par les réformistes.

Gilles Duceppe a choisi son directeur de campagne, Eric Meunier, comme chef de cabinet. M. Meunier a déjà travaillé sous M. Duceppe, alors qu'il était whip. Il avait ensuite rejoint le bureau de Lucien Bouchard à Ottawa, avant de le suivre à Québec.

L'élection du nouveau chef bloquiste a continué à faire des vagues hier. Le député de Longueuil, Nic Leblanc, a mis sa menace à exécution et quitté le caucus, se disant incapable de cautionner le leadership d'un député qu'il soupçonne d'avoir été à la tête d'un groupe de députés ayant forcé le départ de M. Gauthier. Alors qu'il informait la Chambre de son intention de siéger comme député indépendant, M. Leblanc s'en est pris au style de M. Duceppe qu'il a accusé d'être «rigide et autoritaire».

Sa décision n'a surpris personne mais a ravivé les appétits du Parti réformiste pour le titre d'opposition officielle. Le Bloc et le Reform ont maintenant 50 députés chacun. Le président de la Chambre a déjà statué que cela ne changerait rien au partage des responsabilités aux Communes. Jamais à court d'imagination, la leader parlementaire Deborah Grey proposera à son caucus, mercredi, un projet de scrutin secret auquel seuls les députés indépendants et d'opposition pourraient participer et qui servirait à choisir le récipiendaire du titre.

Reste à régler le cas du candidat défait Yves Duhaime. Il ne s'est toujours pas rallié de façon inconditionnelle au nouveau chef et rien n'indique que M. Duceppe effectuera un geste particulier pour l'y amener. Les deux hommes ne se sont jamais rencontrés en privé durant la campagne pour tenter d'atténuer leurs différends et on ignore toujours quand ils se verront de nouveau. Quelques minutes après avoir connu le résultat du vote samedi, ils se sont croisés et M. Duhaime aurait dit qu'il allait téléphoner à son nouveau chef. «Or donc j'attends», a simplement dit M. Duceppe hier.

CANCRE Même la Slovaquie et le Costa-Rica font mieux

SUITE DE LA PAGE 1

lance un cri d'alarme. Le fondateur du parc technologique Sophia Antipolis redoute purement et simplement la domination américaine «absolue sur les contenus véhiculés par les inforoutes».

Alors que près de 40 % des familles nord-américaines sont équipées d'ordinateurs, l'écran et le clavier n'ont pénétré que dans 15 % des foyers français. La France traîne derrière l'Allemagne (25 %) et l'Angleterre (20 %). Avec le double de population, elle compte deux fois moins d'ordinateurs rattachés à Internet que le Canada. Plus inquiétant, le taux de progression des branchements à Internet y est un des plus bas d'Europe. Les analyses qui comparent le niveau d'équipement en fonction du PIB, classent l'hexagone parmi les pays sous-équipés, quelque part entre le Portugal et la Grèce. Même la Slovaquie et le Costa-Rica font mieux.

Dans le milieu des affaires, la situation n'est guère plus encourageante. 87 % des patrons interrogés disent n'envisager aucun usage à Internet (contre seulement 53 % des patrons anglais). Plus significatifs, les entreprises françaises attendent essentiellement de la Toile qu'elle «améliore l'image» de leur entreprise alors que les Allemands y cherchent une façon de mieux répondre aux besoins des clients et les Anglais de nouveaux marchés.

Pas besoin d'études savantes pour constater que les universitaires et lycéens branchés font encore figure d'exception à Paris où la «cyberculture» n'a guère dépassé l'effet de mode. Même chose dans les bureaux où trône encore, au milieu de la paperasse, le bon vieux Minitel, un terminal qui date presque du moyen-âge.

C'est justement dans cet appareil rudimentaire, répandu

depuis plus de dix ans à des millions d'exemplaires, qu'il faut chercher une des raisons du retard français.

Souvent remis au fond d'un placard, l'engin permet tout de même d'accéder (sans couleurs ni graphisme et à des vitesses préhistoriques) à l'annuaire du téléphone, de réserver un billet de train, de consulter des informations financières et même les archives de certains magazines.

«La France est le seul pays au monde où 40 % de la population utilise régulièrement un service télématique interactif», dit Henri de Maublanc, directeur de l'Association française de télématique multimédia. C'est un avantage considérable. Le Minitel a permis à tout le monde de se familiariser avec la culture du clavier et de l'écran. Pourquoi les Français se brancheraient-ils à Internet s'ils peuvent obtenir les mêmes services sur le Minitel.»

Henri de Maublanc est celui qui a soufflé ses mots au président Jacques Chirac lorsqu'il a récemment annoncé le branchement des écoles françaises avant l'an 2000. Pour lui, le Minitel est loin d'être mort malgré son retard technologique, l'essentiel étant de trouver le moyen de faire progressivement migrer ses services vers les inforoutes.

Mais beaucoup de spécialistes voient le problème autrement. À l'avant-garde il y a une dizaine d'années, le Minitel n'est-il pas devenu un frein à l'entrée de la France sur les autoroutes de l'information? Un obstacle difficile à écarter, puisqu'il est toujours une véritable pompe à argent et fait entrer chaque année deux milliards de dollars dans les coffres de l'État.

Avec les années, ce monopole n'a guère évolué. Il est même devenu synonyme de pratiques commerciales douteuses. Le client qui achète un billet de train ou consulte les horaires est facturé même si sa recherche ne donne

aucun résultat.

Alors qu'elle ne cesse de répéter qu'elle a eu raison avant tout le monde, la France pourrait donc se retrouver dans la situation d'astiquer les chromes de sa motoboylette alors que le monde entier roule depuis longtemps en voiture.

«L'autre obstacle majeur d'Internet en France, c'est la tarification des appels locaux à la minute», explique le sénateur René Tréguët. Le premier ministre Alain Juppé l'a chargé de soumettre d'ici le mois de juin une série de propositions pour le développement d'Internet en France. Parmi les solutions envisagées, on pense à une baisse de la TVA sur l'équipement informatique. Un projet qui demanderait cependant l'accord du conseil européen.

«Les prix du téléphone devraient baisser avec l'ouverture des télécommunications à la concurrence, le 1^{er} janvier 1998, dit René Tréguët. La concurrence va nous forcer à trouver des solutions pour combler notre retard.»

Mais pour beaucoup d'internautes français, un malaise persiste. L'esprit français a de la difficulté à se faire à ce nouvel instrument qui s'est développé sans s'embarasser des frontières nationales et qui conservera toujours un aspect ludique et un parfum de liberté que les initiatives centralisées, strictement nationales et payantes de France Télécom ne sauraient égaler.

D'ici l'an 2000, les Français auront rattrapé leur retard, croit René Tréguët. «Vous savez, il y a un modèle français d'entrée dans les nouvelles technologies. Contrairement aux Américains qui se jettent sur l'innovation, les Français attendent tant qu'ils ne sont pas certains que ça va durer. Il leur faut une période de maturation. Ce fut vrai pour le téléviseur noir et blanc, la télévision couleur, le magnétoscope, le téléphone portable... et même la machine à laver!»